Le n°5 de *Tighremt* demain dans les kiosques

A nos lecteurs. *La Cité* continue malgré tous les problèmes financiers et matériels de répondre aux attentes de ses lecteurs berbérophones, contents d'avoir une fois tous les mois l'édition *Tighremt* entièrement réalisée en langue amazighe. Le pari est certes difficile, mais jusque-là relevé grâce à la fidélité de lecteurs de plus en plus nombreux à soutenir par un achat massif le quotidien et son supplément produit et imprimé sur fonds propres, sans le moindre encart publicitaire.

Un effort difficilement soutenable pour un journal où le militantisme de ceux qui le font délégitime toute réclamation sonnante et trébuchante, certain qu'un moment viendra où Tamazight, présentement langue nationale en Kabylie et étrangère partout ailleurs en Algérie, deviendra la langue de communication quotidienne de tous les Algériens. Un objectif pour lequel *La Cité* ne lésine sur aucun moyen.

La Cité

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

Des poids lourds du FLN menacent de boycotter le congrès

Les opposants font pression

La décision a été prise samedi lors d'une réunion ayant regroupé notamment Salah Goudjil, Abdelkrim Abada, Abderrahmane Belayat, Amar Tou.

Lire en page 3

Me Rachid Ali-Yahia de Béjaïa
«Le fédéralisme ou la dislocation du pays»

Café littéraire. **La rencontre avec cet autre acteur du mouvement national eut lieu samedi dernier au Théâtre régional de Béjaïa, pour notamment parler de son dernier livre *Pour une Algérie Algérienne Fédérale, Démocratique et Sociale*, paru aux éditions Déclic. D'emblée, l'homme politique annonce la couleur : «Le Mouvement berbère est né en 1945 et a connu des moments difficiles». Le mouvement berbère serait né en vue de contrer le courant arabo-islamique en vogue dans ces années-là, et permettre l'émergence de l'identité berbère. «A l'arrivée des Français en 1830, 80 à 90% des Algériens étaient berbérophones». Seules 10 à 20% étaient arabophones et parlaient un arabe algérien». Ce qui a amené l'auteur à expliquer l'origine de l'arabe classique. Selon lui, «l'arabe classique n'existait pas au temps de la révélation coranique».**

(Nabil Z.)

Suite en pages 12 et 13

Maâtkas : *un employé de l'agence postale dérobe plus de 400 millions*

Lire en page 6

Béjaïa : *un père de famille tue sa femme et ses deux filles à Tichy*

Lire en page 7

Boumerdès : *l'absence prolongée d'eau potable irrite la population de Taourga*

Lire en page 8

Taninna : «La chanson kabyle victime de son public»

Lire en pages 12 et 13

Verbatim

Ali Benflis, *président du parti de l'Avant-Garde des Libertés :*

«L'opposition politique est un devoir national sacré et pas seulement un droit consacré par la Constitution.
Talaiou El houryat œuvre à éveiller les consciences et à tirer la sonnette d'alarme sur la situation que vit le pays et non à semer la discorde, à diviser les rangs des Algériens et à créer le désordre. L'objectif de notre parti est d'accélérer le processus d'alternative démocratique en Algérie».

Louisa Hanoune, *secrétaire générale du PT :*

«L'Etat doit, dans le contexte économique difficile actuel, saisir tous les biens acquis au moyen de la corruption. Le ministère public doit exercer le droit de s'autosaisir de toutes les affaires soulevées par son parti dans son combat, à tous les niveaux, contre la corruption. Le dossier Khalifa qui n'a que "trop duré" a été "noyé dans les détails". Toutes les personnes impliquées dans cette affaire doivent être jugées et rendre des comptes devant la justice". Il faut montrer aux Algériens qu'il ne s'agit pas d'une simple mise en scène».

Mohcine Belabbas, *Président du RCD :*

«Au RCD, on a toujours dit qu'il n'était pas normal qu'aucun procès n'ait abouti au niveau de tribunaux depuis plus de quinze ans. Mais on a toujours ajouté aussi qu'il était important de voir qui était convoqué devant le tribunal. Et comme on l'a prédit, un certain nombre d'acteurs impliqués dans ces affaires n'ont pas été convoqués pour être écoutés. On ne peut pas traiter du dossier de l'autoroute Est-ouest par exemple sans écouter le ministre qui était en charge du secteur durant la période où il y a eu le scandale. On ne peut pas traiter du scandale Sonatrach I et II sans convoquer le ministre qui était en charge du secteur. Pour cette raison, on a l'impression qu'il s'agit de procès dont les décisions à annoncer ont été prises à l'avance. Et on n'est pas les seuls à le dire. Tout le monde est en train de parler de deals».

Mohamed Said Belaid, *président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) :*

«Tous les problèmes auxquels le pays est confronté sont des problèmes naturels, dont le règlement nécessite un dialogue entre le pouvoir et tous les partenaires politiques et sociaux (partisans ou civils). Le pouvoir, à lui seul, ne peut régler tous les problèmes" et les partis et la société civile n'ont pas la capacité de trouver la solution aux problèmes sans l'aide du pouvoir. Nous réitérons notre appel pour le consensus national comme moyen salutaire pour régler les problèmes et fonder l'Etat de droit».

Ghoul ou le «survivant» de tous les remaniements

Gouvernements. *Amar Ghoul sort, encore une fois, indemne, d'un énième remaniement gouvernemental, le 14e de rang auquel il survit.*

Le désormais ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, qui figure dans tous les gouvernements depuis sa nomination, en septembre 1999, à la tête du département de la Pêche et des ressources halieutiques, dispute à l'ancien ministre de l'éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, la longévité au gouvernement.
Depuis cette date, en effet, il a survécu, à chaque remaniement de l'Exécutif, en étant reconduit dans le gouvernement sans discontinuité, même si l'on a pris le soin de lui changer de département ministériel.
Ayant fait son entrée dans le gouvernement sous la casquette du MSP, Ghoul a ensuite fait fausse route à sa maison mère en créant, en septembre 2012, son propre parti Tadjamou Amel Djazaïr qui soutient «corps et âme» le Président de la république.
Ceci au moment où son ancien parti entamait son changement d'option en divorçant d'avec l'alliance présidentielle et balancer au sien de la frange la plus radicale de l'opposition.
Après avoir été député en 2002 et en 2012, il n'y siégera pas car sollicité à chaque fois pour un poste au gouvernement.
Et cette reconduction pose bien d'interrogations surtout que l'on a présenté le tout dernier remaniement gouvernemental comme étant une volonté de renvoyer les ministres ayant échoué dans leur gestion ou dont l'image a été ternie par des scandales ou des polémiques. A l'exemple de l'ex-ministre de la culture Nadia Labidi accusée ces derniers temps par la secrétaire générale du PT de «conflits d'intérêts». Certaines voix affirment que la ministre aurait payé son «audace» à ester en justice Louisa Hanoune sans s'en référer au premier ministre et la présidence de la république. Un écart disciplinaire qu'elle aura pas tardé à payer cash. Tout comme, d'ailleurs, l'ex-ministre des ressources en eau que la même patronne du PT a eu à accuser sans le nommer, d'avoir favorisé son frère et son fils dans le bénéfice de terrains agricoles dans la wilaya d'Oum el Bouaghi.
Et de tous ses indésirables, Amar Ghoul est sorti, une fois de plus, sans aucune égratignure. Plus que cela, il s'est vu attribuer un super ministère regroupant trois départements : le tourisme, l'artisanat et l'aménagement du territoire, lui dont le passage à la tête du secteur des travaux publics a été émaillé de l'un des plus grands scandales de corruption qui vient, d'ailleurs d'être traité devant la justice.
S'il bénéficie des faveurs du président de la république, ce seul et unique représentant de la mouvance

Les médecins résidents montent au créneau

Mécontentement. Le syndicat national des médecins résidents appelle ses adhérents à des sit-in dans tous els CHU du pays pour aujourd'hui lundi.
C'est là l'une des résolutions d'une réunion tenue samedi à Alger en présence des représentants des facultés de médecine de différents wilayas du pays, à l'exception de ceux de Annaba. Avec à l'ordre du jour la refonte de la formation pédagogique au cours du résidanat une discussion autour de l'arrêté 709 du 6 décembre 2010.
Pour les présents, le système pédagogique ne porte que son nom, les médecins résidents des différentes spécialistes se disent = insatisfaits de la progression et de la qualité de la formation. De ce fait, ils jugent «urgent» sa réforme criée et décriée à maintes reprises.
Et d'estimer qu'il est «illusoire de penser perpétuer l'évaluation sommative et sanctionnant sans définir des objectifs pédagogiques clairs et pertinents». De surcroît, ajoutent-ils, «le carnet de résident totalement inadapté et dépassé face à l'exigence que demande la médecine d'aujourd'hui».
La réactualisation des programmes d'enseignement, leur méthodologie et la révision des mécanismes de l'évaluation ne doivent pas rester un projet
Concernant l'article 709, il est jugé «inadapté et sans effet» compte tenu de ses visas et références anciennes (comme le décret 96-149 du 27 avril 1996 portant statut du résident des sciences médicales remplacé par le décret 11-236 du 3 juillet 2011 et contradictoire comme le décret 82-492 modifiant le nombre d'années d'études) le rendant obsolète et hors d'état d'application.
Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a promulgué l'arrêté 358 du 7 mai 2011 après proposition des comités pédagogiques nationaux de spécialité, demandant aux doyens des facultés de surseoir à l'application de l'arrêté 709 et de considérer l'évaluation comme un acte pédagogique non sanctionnant et en les instruisant à œuvrer pour la représentation des résidents et de revoir les modalités d'évaluation.
Mais force est de constater que cinq ans après, les mêmes acteurs et sans avoir élaboré aucun programme ni aucun support pédagogique, décident de ne pas prendre en compte nos préoccupations et renouent avec le mode sanctionnant»
D'où la décision de la tenue de ces sit-in dont celui national aura lieu au CHU Mustapha Pacha.
Un préavis de grève a été, par ailleurs, déposé, hier dimanche auprès du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour une grève de deux jours, les 26 et 27 mai, avec des sit-in dans les mêmes formes pour ceux retenus pour ce lundi
Ledit syndicat a également convenu de boycott les examens intercalaires en refusant l'arrêté 709 et d'une assemblée nationale du syndicat le 28 mai prochain pour faire le bilan de ces actions.

Katia K

Grève de la faim des gardes communaux à Ain-Defla

Radicalisation. Les gardes communaux, ceux qui ne sont pas impliqués pas dans le dialogue avec le ministère de l'intérieur et des collectivités locales, poursuivent leur contestation. Ils ont bouclé, en effet, hier dimanche, leur 22e jour de sit-in entamé, pour rappel, le 26 avril dernier par-devant le siège de la wilaya de Ain-Defla.
Sauf qu'hier, deux faits sont venus «envenimer» la situation avec, d'abord, l'interpellation, à Alger, de délégués dépêchés pour une entrevue avec le président de l'APN.
Une démarche qui se veut comme la «suite du dépôt de la plateforme de revendications, il y a une quinzaine de jours de cela », explique le président du MNGCL (Mouvement national des gardes communaux libres).
Il y a aussi, poursuivra Aliouet Lahlou le fermeture de tous les cafés et autres toilettes publiques décidée par le chef de l'Exécutif de la wilaya de Ain Defla avec comme arrière-pensée «obliger les gardes communaux à renoncer à leur action».
Mais c'est tout l'effet inverse qui s'est produit. Des gardes communaux, se sentant comme blessés une fois de trop dans leur amour propre, ont décidé d'entamer une grève de la faim sur les lieux.
Cette aile des gardes communaux s'en tient, faut-il le rappeler, vaille que vaille à l'option de la rue, mettant au devant de leurs revendications, l'impératif d'une reconnaissance officielle des sacrifices de la corporation des gardes communaux.
De laquelle reconnaissance qui se fera à travers la mise en place de de mécanismes officiels permanents comme un haut commissariat de la sauvegarde de la république, trouveront de facto leurs solutions, les autres doléances d'ordre socioprofessionnel
Comme l'intégration inconditionnelle des agents radiés exception faite de ceux impliqués dans des actes terroristes, la permanisation de tous les agents affectés dans des entreprises publiques mais aussi au sein de l'ANP avec bénéfice de l'évolution dans leurs carrières, une indemnité de dissolution du corps en 2001,...

Djamal K

L'ES Sétif fonce vers le titre, le NA Hussein-dey respire

Ligue 1 (28e j). *L'ES Sétif, auteur d'un nul en déplacement face au CR Belouizdad (0-0) samedi dans le choc de la 28e journée de Ligue 1 Mobilis de football est tout proche d'un septième titre de champion d'Algérie, tandis que le NA Hussein-dey s'est donné un peu d'air dans sa lutte pour le maintien après la retentissante victoire contre son rival l'USM El Harrach (2-1).*

Avec le nul ramené du stade du 20 août (Alger) et avec les quatre points d'avance sur leur poursuivants directs, les champions d'Afrique sétifiens ne sont plus qu'à une victoire d'un nouveau sacre.
Les hommes de Madoui joueront leur septième titre lors de la réception du CS Constantine lors de la prochaine journée prévue le samedi 23 mai.
''Notre objectif au départ était de prendre un point contre le CRB c'est désormais chose faite, tant mieux pour nous. Maintenant, il faut penser au prochain match, ce sera notre finale. Nous allons faire le maximum pour remporter les trois points victoire et assurer le titre'' a indiqué le coach sétifien à l'issue de la rencontre.
D'autre part, la lutte pour la seconde place synonyme de participation à la Ligue des champions d'Afrique l'année prochaine s'annonce acharnée et palpitante entre plusieurs clubs.
Le MO Bejaia, qui restait sur un nul à domicile face au MC Oran est revenu avec un précieux point de son déplacement face à l'USM Alger où rien ne va plus (1-1).
Avec ce nul, le détenteur de la Coupe d'Algérie 2015 conserve sa seconde place en compagnie du MC Oran accroché par l'ASMO (0-0) dans le derby oranais et le CR Belouizdad qui a laissé une belle opportunité de revenir à un point du leader.
Dans le bas du classement, le NA Hussein-dey a réalisé la meilleure opération de la journée en allant battre l'USM El Harrach (2-1) grâce à Bendebka et Madi. A la faveur de ce succès, les Sang et Or (36 points) se hissent à la neuvième position en compagnie du MC Alger, auteur d'un nul face au CS Constantine (1-1) et la JS Kabylie qui est allée accrocher le RC Arbaâ (0-0). A deux journées de l'épilogue, c'est l'ASO Chlef, le MC El Eulma et l'USM Bel Abbes qui sont relégables. Lors de la prochaine journée, l'ASO accueillera le NAHD dans un choc à six points, l'USMBA se rendra à Bechar pour croiser le fer avec la JSS qui n'est pas encore sortie de la zone rouge, tandis que le MCEE effectuera un périlleux déplacement à Bejaia.
La 28e journée a été marquée par sept nuls dont cinq sur un score vierge (0-0) et seulement sept buts inscrits.

ES Sétif : Madoui restera l'entraîneur du club la saison prochaine

Le technicien Kheireddine Madoui restera officiellement l'entraîneur de l'ES Sétif la saison prochaine, a affirmé samedi à Alger, le président Hassan Hammar à l'issue de la rencontre de son équipe contre le CR Belouizdad (0-0) de la 28e journée du championnat de Ligue 1 ''Mobilis'' de football.
''Madoui restera officiellement l'entraîneur de Sétif la saison prochaine. On s'est mis d'accord sur tout. C'est un technicien qui a apporté beaucoup à notre équipe'' a déclaré Hammar à la presse.
A la tête des champions d'Afrique depuis deux ans, Madoui avait annoncé son départ du club en fin de saison, juste après la qualification de son équipe pour la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique contre le Raja Casablanca.
A deux journées de la fin du championnat d'Algérie de Ligue 1 ''Mobilis'', l'ES Sétif est désormais à une victoire d'un septième titre de champion. Lors de la prochaine journée, les Sétifiens accueilleront le CS Constantine au stade du 8 mai 45.

USM Alger, un champion en titre aux pieds d'argile

L'USM Alger, champion d'Algérie en titre, n'arrive plus à retrouver ses vertus en enchaînant les contres performances, et se retrouve du coup menacé par le spectre de la relégation, à deux journées de la fin du championnat de Ligue 1 de football.
Tenus en échec samedi par le MO Béjaïa (1-1) au stade Omar-Hamadi, les "rouge et noir" traversent depuis quelque temps une période de disette, qui leur a fait perdre leur titre de champion, remporté haut la main, la saison dernière marquée notamment par une série d'invincibilité de 26 matchs, toutes compétitions confondues.
Avec 38 points au compteur, l'USMA n'est qu'à trois points seulement du premier relégable, l'ASO Chlef, une situation qui a fini par courroucé les supporters du club algérois, qui espéraient un second titre de rang, mais en vain.
Le bilan de l'USMA lors de la phase retour de la compétition est plus qu'édifiant : deux victoires seulement, dont la dernière en date à domicile face au CS Constantine (2-0) le 24 février dernier. Les coéquipiers du capitaine Nacereddine Khoualed ont perdu 20 points dans leur stade fétiche d'Omar-Hamadi, ce qui leur aurait permis, dans le cas contraire, de postuler aisément à jouer le titre.
Le club de la capitale, considéré comme l'un des plus gros budgets de la Ligue 1, n'a récolté que 13 points sur 39 possibles, ce qui pourrait tout simplement lui coûter cher dans l'optique d'une place qualificative à une compétition internationale. Lors de la 29e journée, l'USMA est appelée à bien négocier sa sortie sur le terrain de l'ASM Oran, avant de recevoir les Chélifiens lors de la 30e et dernière journée, pour espérer assurer leur maintien. Impuissant à trouver des solutions, notamment au niveau d'un secteur offensif, considéré comme le maillon faible, l'entraîneur allemand Otto Pfister est sur la sellette, et devrait quitter le club dès cet été. Le nom du technicien algérien, Djamel Belmadi, qui vient de quitter son poste de sélectionneur du Qatar, avait été cité comme probable futur entraîneur de l'USMA, avant que l'intéressé n'indiquait avoir décliné la proposition qui lui a été faite.
Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le club algérois est qualifié pour la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, où il figure dans le groupe B, avec les deux autres représentants algériens, l'ES Sétif et le MCE Eulma, ainsi que les Soudanais d'El Merreikh.

Climat au Sud : l'onde sociale et le courant atmosphérique

Suite et fin

Par Salim Kebbab

Vraisemblablement, ce n'est pas à cause du climat, c'est plutôt l'ambiance en dehors du travail (et de l'école pour ses enfants) qui motive sa hantise. Et même si les multiples cafés lui offrent la relaxation, qu'en est-il pour sa (la)…femme et ses enfants ?
Concomitamment, alors qu'on a tous déploré et même dénoncé la marginalisation des habitants du Sud, force est de constater que ses derniers sont de plus en plus nombreux à rejoindre le septentrion, accentuant l'encombrement du Nord et la vacuité du Sud. Le jeune d'Adrar et de Timimoun, qui grâce aux dispositifs d'aide mis par l'Etat aux profit des jeunes, peut gagner dignement sa vie dans l'agriculture, l'artisanat ou dans les métiers de la technologie du siècle, préfère aujourd'hui migrer au Nord avec comme bagage une théière bouillonnante, et trimballer entre les files de voitures donnant un aspect négatif des gens du Sud qui, il faut l'avouer ont toujours été très admirés par leurs concitoyens du Nord de par leurs valeurs, leur probité et leur habilité aussi bien dans le domaine littéraire pour l'ancienne génération que technique pour la nouvelle. En résumé, les gens du Sud ont un rôle à jouer dans ce sens car le jeune du Nord ne pourra pas partir au Sud du moment que ses propres habitants le déserte !
Venir au Nord, soit pour des études ou des soins spécialisés en attendant la migration des professeurs émérites vers les universités et les hôpitaux du Sud, soit pour rendre visite à la famille ou juste pour changer d'air est, en somme, tout à fait compréhensible pour notre concitoyen du Sud, mais habiter un taudis alors qu'il peut disposer d'un spacieux logement rural, relève de l'utopie. C'est aux jeunes mariés du Nord de venir dans cette partie de son pays, au lieu d'attendre durant douze longues années l'octroi d'un logement «social» de 60 m2 alors que la famille s'est entre temps agrandie.

La contre-révolte du sud par l'infrastructure et le divertissement

A y voir de près, le refus du Sud et la révolte des jeunes du sud est due beaucoup plus au manque de moyens «d'accompagnement» permettant une vie «enthousiasmée» qu'à l'emploi revendiqué, car à El Oued où les jeunes Soufis ont trouvé une manne dans la pomme de terre, denrée qui a produit toutes sortes d'activités allant de la plantation au transport, et où l'Etat a concède toutes sortes d'aides, il y a bien eu du chahut. De là, nous concevons que le problème est donc autre : on est plutôt dans l'introspection!
Les ainés diront qu'il est intolérable que les structures hospitalières ne disposent pas de certaines spécialités médicales, les obligeant à recourir aux lointaines structures d'Alger, d'Oran et de Constantine. En effet, mis à part l'affectation (pour une ou deux années) des jeunes spécialistes dans les hôpitaux du Sud dans le cadre de l'accomplissement du service civil leur permettant de s'installer à titre privé au Nord, il est inadmissible qu'aucune structure sanitaire des douze Wilayas du Sud et du grand Sud ne dispose d'un service de dermatologie ; spécialité liée au « soleil », traitant le plus grand organe de l'organisme de l'homme et qui lui permet de se sentir bien dans sa…peau !
Pour revenir à l'indiscipline, le problème de l'emploi étant national et ne concerne pas uniquement les jeunes du Sud, par conséquence, le manque de moyens de culture et de loisirs aurait généré chez les habitants du Sud, pourtant réputés pour leur calme, toutes sortes de problèmes «sociaux», aidés en cela par la révolution numérique qui a bouleversé leurs habitudes socioculturelles. A ce titre, le jeune de Touggourt ou d'Adrar tiens, de nos jours, des mêmes ambitions que son concitoyen algérois et à la limite du culte et du niveau de vie national, souhaiterait jouir des mêmes hobbies que le new yorkais et le parisien qu'il côtoie grâce à la démultiplication des médias audiovisuels. Notons que pour les autres domaines (galeries d'exposition, musées, théâtre, cinéma, spectacle), le rôle de l'école étant fondamental, l'Algérien (du Sud et du Nord) est devenu indifférent aux violons d'Ingres jadis très prisées par ses grands parents : sous l'effet de l'endoctrinement, ils ne sont nullement appréciées alors qu'ils le sont bien pour leurs jeunes idoles anglais et français de même confession que la sienne. Aussi, la récréation collective étant marquante pour la communauté, il est temps pour les pouvoirs publics de programmer des matchs de l'équipe nationale à Béchar, à Ouargla ou à Tamanrasset, la fête du corps social n'en sera que grande et générale car pour l'évasion individuelle, la «lecture» reste le moyen impérissable pour se distraire et pour avancer. A titre d'exemple et pour étayer les effets de l'amélioration de l'ambiance locale dans les déserts d'autres lieux, la fréquentation des supermarchés qui se sont répandus un peu partout en Arabie Saoudite, est devenue une forme de loisirs pour les familles autrefois bédouines. De même, le développement tout autour d'établissements de restauration rapide pour les adolescents et de grandes salles et aires de jeux pour les enfants agrémentant l'environnement, dénote une évolution des styles de vie et des habitudes socioculturelles de ce pays et de ses générations pourtant réputés très conservateurs. A noter que cette évolution « sociale» s'est accrue notamment avec l'arrivée des femmes sur le marché du travail. A propos de divertissement, dans un Pays chaud comme le notre, il est inconcevable que certaines communes du Sud ne disposent même pas d'une piscine alors que les vacances scolaires durent plus de…trois (03) mois. Les structures nautiques devraient être érigées dans toutes les régions de l'Algérie et pas uniquement à Alger ou à Oran, cela fera certainement oublier aux jeunes et moins jeunes de Béni Abbes la lointaine plage de Béni Saf. Dans ce sens, l'exemple des Etats enclavés des USA, notamment les plus chauds, est édifiant. Ils ont décelé dans l'implantation de piscines publiques, d'aquaparcs et autres centres de loisirs hydriques, qui offrent des moments de défoulement et de fraicheur pour les gens de tout âge, une alternative à l'atlantique et au Pacifique ainsi qu'au coûteux bord Sud; fuyant les pinacles des côtes et soucieux de l'épanouissement de leurs enfants à moindre coûts, beaucoup de parents sont aspirés par les terres intérieures. Près des nôtres, alors qu'au Maroc de véritables « royaumes» de l'eau et d'aquaparcs (avec de gigantesques toboggans) voient le jour, chez nous on continue comme chaque année à compter le nombre d'enfants emportés dans les retenues et autres flaques d'eau. Il est temps d'investir dans ce type de créneaux, de construire des complexes hôteliers et de tourisme (pour les étrangers et pour l'organisation des innombrables congrès). Il est certain que placés en plein Sahara dont le sous sol est bien trempé, les aquaparcs donneront, tel un «mirage», une impression paradisiaque au désert. Impression qui agit sur les sens et l'esprit et dont Antoine Saint Exupéry en fut marqué, qui dixit: «ce qui embellit le désert, c'est qu'il cache un puits quelque part!». Avouons que l'insinuation du «puits» était, déjà à cette époque, une surnaturelle prédiction !

Conclusion

Face au climat, sa dureté et ses changements, et tenant compte des adaptations de l'ensemble de la population Algérienne, il devient nécessaire pour les dirigeants de mieux caractériser les perceptions et l'aspect «socioculturel» à ce sujet; ce qui renvoie à une analyse factorielle des prétendus problèmes «sociaux» du Sud, comme celui de Ghardaïa. Un pays comme le notre deux cent (200) fois plus grand que le Qatar, avec des composantes climatiques, sociales et humaines, bien disposées par rapport à cet Emirat et qui de plus se partagent la même ressource, aurait nécessité une certaine «flexibilité» et une décentralisation tangible de l'administration et de la décision; par conséquence, il s'agit bien d'une «défaillance» de gouvernance dans son volet socio- humain et ses composantes structurelles, infrastructurelles et comportementales, et ce n'est nullement un problème de compétences humaines individuelles ou collectives, locales ou centrales : il s'agit beaucoup plus de volonté et de…vision !
Toutefois, cela reste corrigible par une revitalisation des grandes villes du Sud et non pas par la création de nouvelles villes prônée actuellement par des responsables car n'oublions pas que l'expérience des villages agricoles a été bien un échec. La «colonisation» intelligente et continuelle des provinces désertiques se fera par une «surpopulation» local ; l'Etat de son côté doit dés à présent aménager les territoires futures. Enfin, pour raviver les villes actuelles, chefs lieu de Wilayas et de Daïra, cela impose l'instauration des mécanismes tenant compte de la complexion sociale, de l'allure sociologique et surtout de la température et autres conditions atmosphériques. A ce moment, à la place d'une carte météo qui nous renseigne sur l'ambiance dans les territoires secs et vides, la différence de température entre les régions sera bien perceptible en compétitivité et en primeurs. Il est dit qu'avec un Sud plus verdoyant, le sirocco soufflera comme toujours sur les régions Nord !

S. K.

Retirez vos amalgames pour guérir de nombreuses maladies

Un tueur dans votre bouche. *La plupart des dentistes n'admetteront probablement jamais que le matériau dentaire qui est placé dans votre bouche peut être la cause de nombreuses maladies et troubles.*

Les traitements dentaires classiques contribuent à l'augmentation de la fatigue chronique, de l'instabilité émotionnelle, de la dépression, des malformations congénitales, de la sclérose en plaques, de la maladie d'Alzheimer, et de nombreuses autres maladies dégénératives.
Le matériau de remplissage dentaire le moins cher, l'argent (amalgame) est dangereux et potentiellement mortel, car il contient du mercure.
Ces amalgames dentaires contiennent 54% de mercure, et certaines personnes ont ces amalgames dans leurs bouches depuis plus d'une décennie.
Beaucoup de dentistes et l'Organisation Mondiale de la Santé ont rejeté les réclamations qui pointent vers les dangers de ces amalgames.
Le Dr Hal Huggins qui était le premier à révéler la vérité sur ces amalgames a expliqué que même la moindre quantité de mercure dans le corps humain peut être mortelle. C'est la raison pour laquelle il était en conflit avec la plupart de ses collègues.
Pour expliquer sa théorie, il a donné l'exemple d'une expérience qui a impliqué des ovules. Lorsque les ovules sont entrés en contact avec le mercure, les cellules n'ont pas réussi à communiquer avec l'utérus, bien que la fécondation a été effective.
Huggins a affirmé que le mercure émet des gaz 24 heures par jour dans la cavité buccale, ce qui peut être la cause de nombreuses maladies mortelles.
La plus grande cause de fatigue chronique est le mercure dans la cavité buccale, et cela continuera à affecter la santé jusqu'à ce qu'il soit retiré.
Huggins a consacré sa vie à fournir une assistance gratuite aux personnes qui sont empoisonnées par le mercure à cause des amalgames dentaires.
Après la publication de son étude, et que la vérité sur les amalgames en argent soit révélée, il a été congédié et a subi beaucoup de harcèlement, mais il est resté fidèle à sa mission.
Huggins a envoyé un message à tous les gens dans le monde dans le but de les mettre en garde sur les dangers que ces amalgames apportent : «Faites vous retirer les amalgames dentaires, et vous guérirez.»
Les amalgames ont été utilisés en premier en 1800 en France et les dentistes les utilisent dans le monde entier encore aujourd'hui. Leur production ne coûte pas cher et est rentable, et ils sont souvent utilisés chez les personnes qui ont leurs traitements dentaires couverts par l'assurance.
Pour en savoir plus visitez holodent.fr, le site de la dentisterie holistique.

L'allaitement naturel, le meilleur choix pour l'enfant, la mère, l'environnement

L'Organisation Mondiale de la Santé établit la classification suivante en matière de la sécurité des laits : en premier, le lait de la mère pris directement au sein ; en second, le lait de la mère autrement qu'au sein ; en troisième, le lait d'une autre mère ; en quatrième position, le lait industriel.
Parmi les autres avantages de l'allaitement naturel : la baisse de la mortalité infantile pour les bébés nourris au sein, une meilleure protection immunitaire, les bienfaits de l'« hormone de l'amour » qui génère du calme pour la mère et l'enfant et qui, le cas échéant, diminue la douleur couplée à la bêta-endorphine, la gratuité du lait (coût du lait maternisé étant environ de 1200 et 1800 euros par an et par bébé pour le seul lait industriel), l'impact environnemental nul, alors que la production de lait maternisé génère un gaspillage colossal. L'emballage des laits représente 550 millions de boîtes jetés par an ainsi que 1230 tonnes de papier pour les étiquettes, la fabrication des biberons (en moyenne 6 par bébé), les tétines, la pollution dramatique des perturbateurs endocriniens, dont le fameux bisphénol A dont on découvre maintenant l'influence délétère sur l'équilibre hormonal chez les bébés filles et garçons, les déchets issus des biberons et tétines jetables, les processus industriels des laits maternisés qui consomment énormément en énergie de fabrication et enfin les transports des boîtes du producteur au consommateur sur parfois plusieurs milliers de km… Sans compter la stérilisation de l'eau, des biberons, des tétines qui représentent un coût certain et un stress pour les mères des pays du Sud limités en eau. Ah j'oubliais, le papier dépensé en les moyens publicitaires destinés à encourager l'achat de ces produits. Juste pour donner une petite idée… Bilan du lait maternel : zéro déchet, zéro emballage, prêt à l'emploi, à température idéale, disponible en toutes circonstances, idéale dans sa composition pour le bébé, et si bon à donner. Quelques chiffres : en Scandinavie, 98 % des bébés sont allaités. En France, un peu plus de deux tiers des nourrissons (69,1 %) sont allaités à la maternité (60 % de façon exclusive, et 9 % en association avec du lait artificiel), mais ils ne sont plus que la moitié (54 %) à être allaités un mois plus tard, dont seulement 35 % de façon exclusive. Les autres résultats confirment ce qu'on sait déjà par de nombreuses autres études épidémiologiques : que ce soit en France ou à l'étranger, les femmes allaitent davantage si elles ont un niveau d'études supérieur, si elles sont plus âgées, mariées, qu'elles n'ont pas fumé pendant la grossesse, qu'elles ont suivi des cours de préparation à l'accouchement, qu'elles ont eu un contact peau à peau avec leur bébé dans l'heure suivant l'accouchement, et surtout si leur conjoint a une perception positive de la femme qui allaite1. Quelques pistes pour agir en faveur de l'allaitement : faire intervenir en collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur des professionnels de l'allaitement qui sauront donner une information scientifique et pédagogique, encourager les initiatives locales (aide, réseau, informations), soutenir la Leche League, former des pédiatres, des médecins généralistes, des sages-femmes, des infirmières, des puéricultrices, proposer une aide gratuite dans les entreprises et à domicile. Veiller à ce que le personnel des maternités soit formé de façon à pouvoir initier et soutenir véritablement les parturientes dès la naissance en s'assurant d'une possibilité de suivi à domicile, si nécessaire. Sensibiliser les entreprises à cette œuvre de salut public pour permettre aux femmes de prolonger leur congé maternité pour allaitement sans retombées négatives lors de leur reprise et en prévoyant des dispositions pour des journées allégées pour la période de sevrage. Que du bénéfice donc, et pour tous.

Fibres solubles et insolubles : *quelles différences ?*

Les fibres sont considérées comme des atouts minceur et sont réputées pour la perte de poids, mais saviez-vous qu'il existe deux types de fibres ? Les aliments peuvent être composés de fibres solubles et de fibres insolubles, mais elles ne jouent pas le même rôle sur l'organisme. On vous dit tout sur les fibres.

Les bienfaits des fibres solubles sur l'organisme

Quel est le rôle des fibres solubles dans l'organisme ?

Comme leur nom l'indique, les fibres solubles sont solubles dans l'eau. Elles regroupent les pectines, les gommes et les mucilages. Lorsqu'elles entrent en contact avec les liquides, elles deviennent visqueuses et facilitent le glissement des résidus. De ce fait, elles diminuent l'absorption des graisses, du mauvais cholestérol sanguin et des triglycérides et permettent de prévenir les maladies cardiovasculaires. Elles ont également l'avantage de ralentir l'absorption des glucides, et donc de freiner la montée de la glycémie, ce qui est primordial dans la prévention du diabète de type 2. Elles stimulent moins le transit digestif que les fibres insolubles, ce qui les rend douces pour l'intestin, elles réduisent les inconforts digestifs et préviennent les diarrhées tout en favorisant l'équilibre de la flore intestinale. Enfin, comme elles ralentissent la digestion, elles prolongent la sensation de satiété et permettent donc de mieux contrôler son poids. Comme ce sont des fibres solubles dans l'eau, il est indispensable de consommer suffisamment d'eau (au moins 6 verres) tout au long de la journée pour bénéficier de leurs bienfaits.

Où trouve-t-on des fibres solubles ?

Il faut savoir que la plupart des aliments fibreux contiennent à la fois des fibres solubles et des fibres insolubles. Si les fibres solubles peuvent se trouver dans les fruits (riches en pectine comme les pommes, poires, oranges, pamplemousses, fraises) et légumes (asperges, haricots, choux de Bruxelles, carottes), leur peau est souvent plus riche en fibres insolubles. On trouve également des fibres solubles dans les légumineuses, l'avoine (et particulièrement le son d'avoine), l'orge, le psyllium, les graines de lin et de chia.

Le martyr Kerrad Rachid de retour demain à Tizi Ouzou

Hommage. *Un programme de festivités commémoratives de la journée du 19-Mai 1956 est concocté à l'initiative notamment de la Direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, la maison de la culture Mouloud-Mammeri et son annexe à Azazga, le théâtre régional Kateb-Yacine, l'École régionale des Beaux-arts d'Azazga.*

Au programme de ces festivités, qui s'étaleront sur deux journées, à savoir les 19 et 20 mai courant, une péliade d'activités culturelles afin de faire connaître le parcours de ce martyr de la Révolution. La première journée des festivités, mardi, sera marquée par une exposition de livres ayant trait à la guerre de Libération nationale et au combat du peuple algérien avec la maison des éditions «El Amel» au niveau du hall de la maison de la culture Mouloud- Mammeri sur le parcours de Kerrad Rachid, sous le thème : « Les étudiants du 19 mai 1956 ». Cette journée sera également marquée par des ventes-dédicaces avec les trois auteurs Iboud Mohand- Oulhadj , Mme Sedat Nadia et Begriche H'cène. Cela alors que le petit théâtre de la même enceinte abritera un récital poétique en hommage aux acteurs de la Révolution algérienne avec Begriche H'cène, une conférence sous le thème «Les étudiants du 19 mai 1956» sera animée par Gacemi Azzedine, chercheur et enseignant à l'université d'Alger et des témoignages autour de la vie et le parcours du martyr Kerrad Rachid par ses compagnons et les membres de sa famille. Le public aura également droit à une projection d'un film documentaire d'archives de l'ENTV. Pour sa part, l'annexe de la maison de la culture Mouloud- Mammeri d'Azazga, abritera la même journée une exposition de livres ayant trait à la guerre de Libération nationale et au combat du peuple algérien avec la maison des éditions «l'Odyssée» sous le thème «Les étudiants du 19 mai 1956». Un programme aussi important que varié sera réservé pour la journée du mercredi, avec notamment une conférence sur les événements du 19-Mai 1956, qui sera animée par Ould Youcef Mouloud, chercheur en droit criminel international avec une projection d'un film documentaire d'archives de l'ENTV. Cet évènement sera marqué au niveau du théâtre régional Kateb- Yacine de Tizi Ouzou par la présentation d'une pièce théâtrale sous le thème «Opération étrange» par l'association culturelle Aghbalou, le mercredi après-midi. La Cinémathèque de la ville des Genêts a pour sa part programmé une projection du film documentaire «Krim Belkacem» du réalisateur Ahmed Rachdi mardi à 14 h. Au niveau de l'université Mouloud-Mammeri, les festivités démarreront demain lundi avec au menu plusieurs spectacles artistiques qui seront abrités par différentes facultés et cités universitaires, à l'exemple de la faculté du génie électrique, la faculté de médecine (club sportif), l'Institut des sciences économiques et la communauté des étudiants étrangers de Tizi Ouzou, les résidences de jeunes filles de Oued Aïssi, de Tamda I, M'Douha, Hasnaoua III, de Bastos et la résidence universitaire de Draâ Ben Khedda. Cet évènement historique sera également célébré par la commune de Tizi N'tléta La daïra des Ouadhias compte commémorer l'événement le mercredi avec une visite guidée au village historique d'Ighil Imoula au profit des étudiants de l'université de Tizi Ouzou. Une conférence sous le thème «Les étudiants du 19 mai 1956», sera également animée par Gacemi Azzedine, chercheur et enseignant à l'université d'Alger, qui sera suivie par des témoignages autour du chahid Kerrad Rachid avec les moudjahidine Amirouche Mustapha, Mokrane Ben Youcef et Mekacher Salah.

Dahbia B.

Maâtkas : *un employé de l'agence postale dérobe plus de 400 millions et disparait !*

Un employé de l'agence postale de Maatkas a dérobé plus de 400 millions de centimes en procédant par des retraits réguliers depuis 2012 dans des comptes CNEP de vieux épargnants. Cet employé indélicat aura abusé de la confiance de ses collègues et plus particulièrement du receveur de l'agence postale de Maatkas.
Une enquête est ouverte par les services de sécurité et c'est uniquement cette procédure qui permettra de découvrir le montant exacte de ce détournement, mais aussi d'éventuels autres victimes de ce présumé escroc activement recherché et pour l'heure. Cette histoire a défrayé la chronique locale et a crée un climat de consternation parmi les la population et surtout les épargnants. Il mérite de souligner qu'une campagne de solidarité citoyenne commence à s'organiser autour du receveur de cette agence postale très estimé à Maatkas et autour également du reste du personnel profondément affligé par cette chronique qui a terni l'image de leur agence.

Amarou Slimane

Tizi Ouzou décidée de protéger l'abeille du Djurdjura

Initiative. L'Association des apiculteurs professionnels pour le développement de l'apiculture du Djurdjura, présidée par Touati Salem, a entrepris un programme de sélection et d'amélioration de la race d'abeille locale «l'abeille du Djurdjura» ou (abeille noire), résistante aux maladies et productive qui fait face à plusieurs menaces. En effet, ce programme qui vise à protéger cette espèce locale qui se trouve menacée par les importations frauduleuses de reines d'abeilles de races européennes qui risquent de polluer la race locale et la multiplication des colonies polluées génétiquement en plus d'une maladie dévastatrice appelée «le varroa». Appelée abeille tellienne, dont le nom scientifique est «apis mellifica intermissa», l'abeille du Djurdjura est une abeille de grande taille, de couleur noire. Elle est la seule race rustique qui peut résister aux conditions difficiles de l'Afrique du Nord caractérisées par les sécheresses. «Les tentatives et essais d'introduction d'autres races ont échoué», dira Touati Salem et d'ajouter : «Cette race d'abeille présente de bonne capacités de production lorsque elle est bien entretenue et produit beaucoup de pollen et de gelée royale et peut être améliorée par l'élevage et la sélection puisqu'il existe deux sous-espèces en Kabylie, la royale (thihouriene) et la guêpe (thirzazine) légèrement plus petite de taille.»
Une cinquantaine d'adhérents ont établi un programme spécial afin de repérer les meilleures ruches productives sur le terrain et de choisir les meilleures souches pour les multiplier et protéger du coup la race locale. Cela alors qu'un apiculteur volontaire assure l'élevage des reines. Se voulant plus explicite, M. Touati dira : «Nous assurons une assistance technique pour le choix des meilleures lignées et des souches pour les multiplier, pour ce faire, les ruches qui seront multipliées doivent impérativement présenter certains critères. Elles doivent avoir un bon rendement en miel, en pollen et en essaims et une hygiène maximum, alors que les abeilles doivent présenter d'autres critères de douceur, de rusticité et de vitalité en plus de présenter l'avantage d'être résistance aux maladies ».
L'objectif assigné à cette opération est de développer l'apiculture au niveau du massif du Djurdjura et de générer, par la même, une productivité plus importante et obtenir un meilleur rendement par ruche. L'Association des apiculteurs professionnels pour le développement de l'apiculture du Djurdjura vise également à essayer de contrôler le produit obtenu et fédérer le maximum d'apiculteurs pour aller dans la sélection et avoir un accès à la subvention des reines sélectionnées.
Ce programme a été lancé grâce à la coordination des efforts entre les adhérents afin de réunir les conditions nécessaires, acquérir le matériel et la formation à même de mener à terme cette mission. «Pour acquérir le matériel d'insémination artificielle des reines d'abeilles qui coûte près de 3000 euros, 450 000 DA, nous avons dû faire appel à tous les adhérents qui ont cotisé chacun une somme de dix mille dinars», a-t-il observé, et d'ajouter : «Dans le but d'assurer une formation pour les apiculteurs chargés de l'insémination artificielle, nous avons envoyé en Tunisie trois apiculteurs pour une formation dans l'insémination artificielle des reines qui est encadrée par la Fédération des apiculteurs méditerranéens.» M. Touati fera remarquer à l'occasion que ce programme n'aurait jamais vu le jour sans l'aide considérable apporté par M. Hamzaoui, président l'Association des apiculteurs professionnels algériens, qui grâce à son soutien technique et relationnel, les apiculteurs de Tizi Ouzou ont pu acquérir le matériel de l'insémination.
Cette nouvelle expérience sera menée au niveau de la localité de Yakourène. «En raison des conditions climatiques de cette année caractérisées par le manque en pluie, les reines seront élevées au niveau de la ferme d'un éleveur bénévole à Yakouren, du fait que la saison est très prolongée dans cette contrée en comparaison avec les autres régions de la wilaya. Au cours des années prochaines, la station sera implantée à l'Itmas de Boukhalfa au niveau du Centre de formation spécialisé en agriculture de montagne», dira M. Touati.
Pour rappel, la wilaya de Tizi Ouzou compte pas moins de 4 600 apiculteurs, 100 000 ruches, alors que les espaces mellifères sont estimés à 500 000 ha situés notamment au niveau du massif du Djurdjura, selon des statistiques fournies par la Direction de l'agriculture de la wilaya qui est également un fournisseur d'essaims pour les wilayas limitrophes, avec une production de près de 70 000 essaims (selon des statistiques de 2007) et une moyenne de 4 à 8 essaims par ruche, alors que sa production en miel est de 15 kg par ruche chez les apiculteurs professionnels et de 2 kg par ruche chez les amateurs.

Dahbia B.

Mots Fléchés Géants N° 619

Sadi Djouder

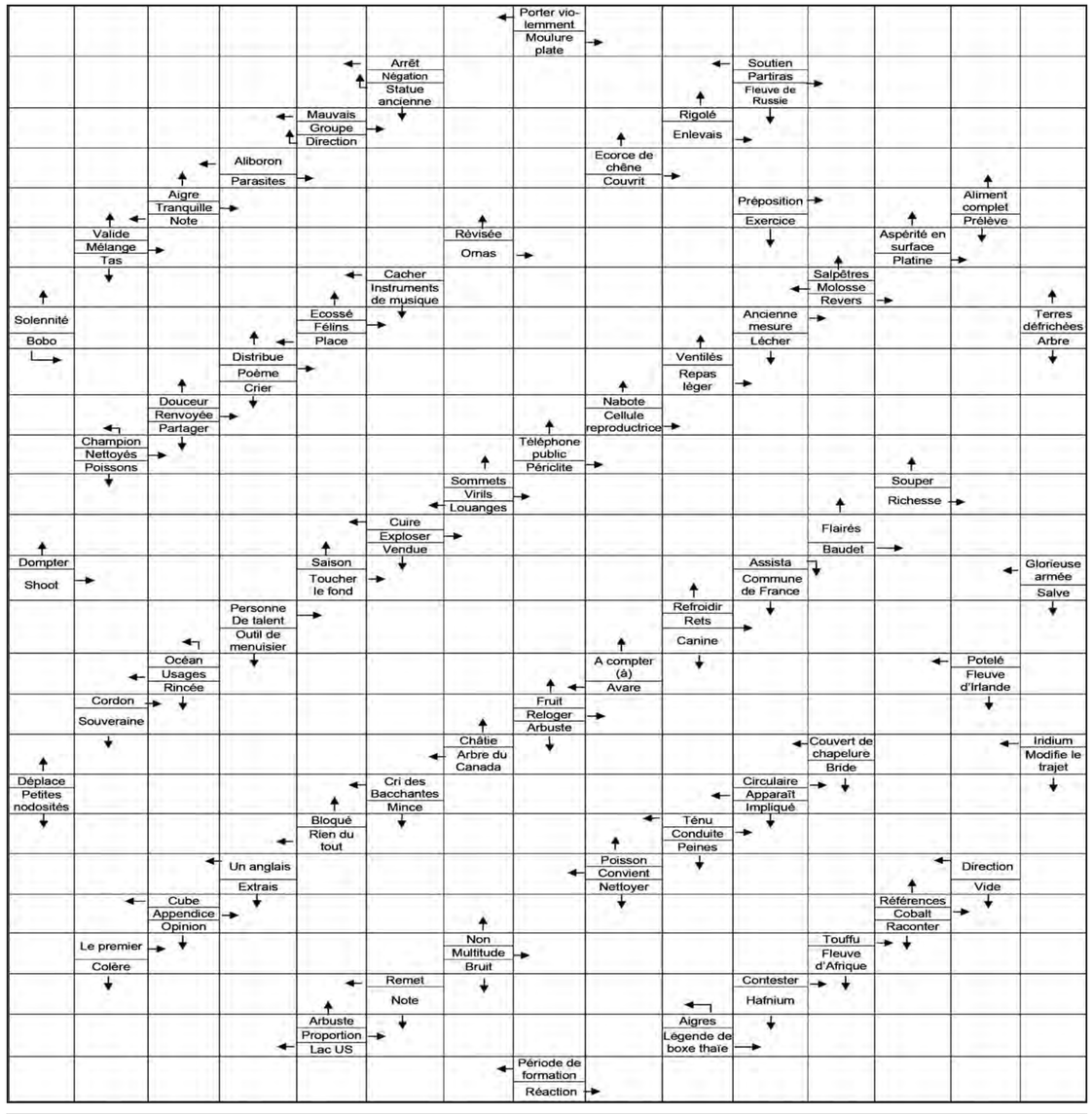

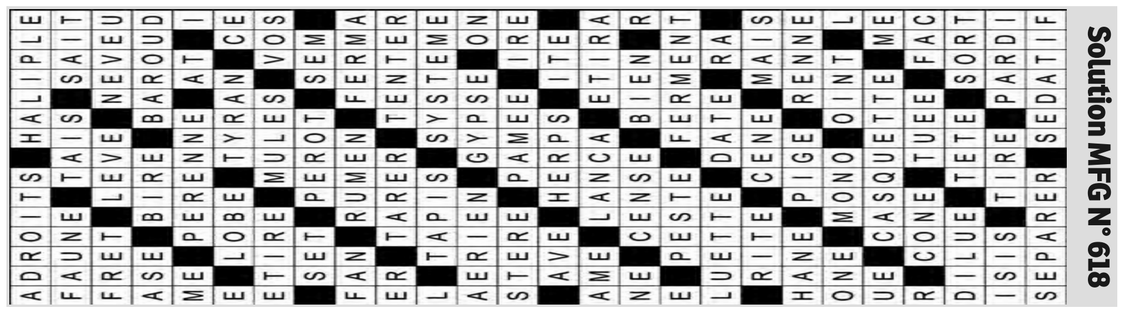

Solution MFG N° 618

Des citoyens bloquent les travaux d'une ligne électrique à Bouira

Ras-le-bol. *Une vingtaine de citoyens du village Aguouillal, situé à une cinquantaine de km au nord-est de Bouira, ont bloqué à nouveau les travaux de réalisation d'une ligne électrique (Haute tension) pour exiger des autorités locales la satisfaction de leurs revendications relatives à des projets de développement.*

Ayant connu un arrêt de plus de deux mois en raison des oppositions de citoyens, Les travaux de réalisation d'une ligne électrique (HT), destinée à renforcer le barrage de Tilesdit en cette énergie afin d'alimenter plusieurs communes de la wilaya et mettre en service le périmètre irrigué du plateau d'El-Asnam, ont été relancés la semaine dernière à la suite du déploiement d'une force de la Gendarmerie nationale sur le site du chantier. Mais les citoyens de ce village montagneux ont de nouveaux empêché, samedi, les travailleurs de l'entreprise Sonelgaz de poursuivre leur mission afin d'exiger des autorités municipales la satisfaction de leurs doléances notamment en matière d'alimentation en eau potable.

Les protestataires réclament également la réalisation de l'assainissement pour Aguouillal et Thiniri et aussi la réouverture de la salle de soin, "fermée depuis une dizaine d'année pour des raisons inconnues", ont-ils expliqué à l'APS. Les villageois demandent aussi la réhabilitation de la route reliant Aguouillal et Thiniri à la localité d'Assif Assemadh, sur une distance de 9 km, qui a connu depuis l'hiver dernier de sérieuses dégradations causées par les intempéries. "Face à nos problèmes, les autorités communales d'El-Adjiba d'où relève la localité d'Aguouillal, ne nous font que de fausses promesses et ce depuis 2000, aucun projet n'a été réalisé dans notre région qui souffre du sous- développement", a dit un groupe de jeunes rencontrés sur le site du chantier bloqué. En réaction à ces propos, le président de l'Assemblée populaire communale d'El-Adjiba, Ahmed Gasmi, a expliqué avoir pris en considération les préoccupations des citoyens, tout en promettant la rénovation du réseau AEP de ce village d'ici au mois de juin prochain.

"Nous leur avons promis de rénover l'AEP du village au mois de juin, et la réalisation des autres projets demandés dont certains sont déjà inscrits comme le raccordement au gaz naturel", a assuré M. Gasmi.

Les protestataires, floués plus d'une fois par des autorités locales incertaines de leurs promesses, campent sur leur position refusant les propositions faites par le maire, et exigent une "action concrète et immédiate" sur le terrain car, estiment-ils, "ce sont des besoins urgents et indispensables". Ce qui se passe dans cette partie de la wilaya de Bouira rappelle bien d'autres actions similaires, à l'œuvre avec autant de détermination partout à travers les communes où la promesse n'est jamais suivie d'effet.

R. R. et agences

Tamridjet : *engouement des habitants pour les travaux de construction*

C'est à croire que les habitants de la localité de Tamridjet qui dépend de la daïra de Souk El Tenine dans la wilaya de Béjaïa se donnèrent le mot , car bon nombre se sont mis à la construction. Aussi bizarre que cela puisse paraître, c'est à l'approche de la saison estivale, particulièrement rude, que le temps semble favorable à ces villageois pour manipuler le mortier. En effet, on remarque sur tout le long de la route principale reliant les villages de Tamridjet, des chantiers d'habitations ainsi que des amas de sable, des rangées de briques ou de parpaings, du fer et du gravier de-ci de-là, "décorant" les bas-côtés. Les uns se font construire des maisons à leur goût sur leurs parcelles de terrain, les autres retapent celles qu'ils habitent ou qu'ils ont abandonnées en allant vivre en ville. En réalité, cet engouement soudain des habitants de Tamridjet pour les travaux de construction à cette époque de l'année n'est pas si fortuit que cela. Aux dires de l'un d'eux, il vaut mieux entreprendre ces travaux maintenant pour pouvoir être fin prêt au printemps pour pouvoir profiter pleinement des manifestations culturelles que connaît la région. Cependant, c'est au prix de beaucoup d'efforts que ces villageois concrétisent leurs projets, notamment à cause de la difficulté que pose l'enclavement de la localité à se procurer régulièrement les matériaux de construction nécessaires. A cela, s'ajoute le manque flagrant des maçons et de manœuvres dans toute Tamridjet. Saluons donc le courage et la persévérance des citoyens de Tamridjet et espérons que d'ici la saison prochaine, tous seront venus à bout de leurs peines.

Hafit Zaouche

Laghouat : de nouveaux plans directeurs d'urbanisme pour 18 communes

Cadre de vie. Les études concernant de nouveaux plans directeurs d'urbanisme au profit de 18 communes de la wilaya de Laghouat ont été finalisées, ce qui permettra la création de nouveaux pôles urbains, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Certains de ces plans ont été avalisés et concernent sept communes (Laghouat, Bennacer Benchohra, El-Assafia, El-Kheneg, Oued-Mora, Aflou et Tadjemout). Les études relatives à ceux des communes d'El-Beida, Sidi-Bouzid, Hassi-Delâa et Taouiala sont en cours et devront donner lieu ensuite à des plans d'occupation des sols (POS) pour la projection de nouvelles opérations de construction, selon la même source. Ces études visent à connaitre la nature géotechnique des terrains destinés à l'extension urbaine pour éviter d'éventuels risques naturels, a-t-on souligné. En parallèle, et concernant les POS, quelque 114 études ont été réalisées, dont 90 avalisées et couvrant une superficie de 2.666 hectares, tandis que 14 études (420 hectares) ont été achevées mais non encore avalisées, et le reste est en cours de réalisation, ont précisé les services de la wilaya. Durant l'année 2014, un montant de 56 millions DA a été consommé du total des enveloppes (186 millions DA) allouées pour les études d'aménagement et d'urbanisme, dans le cadre du programme nquinquennal 2010-2014, a-t-on signalé.

L'absence prolongée d'eau potable irrite la population de Taourga

Robinet à sec. Les habitants de Taourga, municipalité située à l'extrême est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdes, souffrent depuis plusieurs semaines le martyre au quotidien à cause de l'absence prolongée d'eau potable.

Afin de comprendre l'origine de l'absence prolongée de ce liquide précieux, nous nous sommes rendus au siège de l'APC de la commune de l'antique Tigist où nous avons été reçus par le premier magistrat de la commune. Là, le maire de Taourga nous dira : « En effet, notre localité souffre le calvaire au quotidien à cause l'eau potable. Le problème que vous venez de soulever tire son origine de la défection d'une pompe. A présent, que nous disposons d'une nouvelle pompe j'espère que le problème de l'absence d'eau potable prendra fin dans un futur très proche. » Et d'ajouter avec une certitude enveloppée d'une contradiction pour le moins déroutante : « En principe d'ici l'été prochain, notre localité sera alimenté en eau potable à partir du barrage de Takssebt…Pour résoudre définitivement le problème de l'absence d'eau potable dans notre commune, nous sollicitons une enveloppe financière importante pour raccorder notre localité à partir du barrage de Takssebt !» Sans doute pour détourner notre attention sur sa flagrante contradiction, le maire de Taourga ajoutera que l'Apc a bénéficié dans le cadre du plan communal de développement (PCD) 2015, d'une enveloppe financière de l'ordre de 1, 2 milliards de centimes destinée à la rénovation des réseaux d'AEP défectueux, de 4, 5 milliards alloués au titre du plan communal de développement 2014 destinés à l'aménagement urbain, revêtement des pistes, éclairage public et aménagement du stade communal et du nouveau siège de l'Apc et 3 milliards de centimes attribués dans le cadre du plan communal de développement 2014 destinés à l'aménagement urbain dont le revêtement du boulevard de l'abreuvoir du chef-lieu communal. Concernant les coupures fréquentes du courant électrique, le maire de Taourga nous dira que les coupures récurrentes d'électricité sont dues aux travaux menés ça et là, une réponse pas du tout convaincante. En attirant son attention sur sa contradiction flagrante relative à sa certitude quant à l'alimentation de sa localité à partir du barrage de Takssebt puis solliciter ensuite une enveloppe financière colossale pour le faire, le maire parlera encore du revêtement des pistes ! Enfin, signalons qu'afin d'étancher leur soif, les Iwarguiwen se voient contraints d'accomplir le parcours du combattant jusqu'aux sources naturelles de Béni Attar et de Bouhabachou, deux villages relevant de la commune situés respectivement à l'est et à l'ouest du chef-lieu communal, pour remplir d'eau potable leurs jerricans et/ou acheter des citernes d'eau au prix exorbitant de 1000 dinars l'unité.

A. Massinissa

Programme Télé

ALGERIE

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : boudaou 2
10h00 : moudoun min aleaalem
10h30 : mimi et boubou
11h00 : canal foot
12h00 : Journal Télévisé en Français
12h25 : tous mes enfants
13h45 : le médaillon
14h25 : Mon Beau Pays
15h40 : REX GENERATION
16h10 : qaher el bihar
16h35 : takder tarbah
16h50 : 52 chrono
18h00 : Journal Télévisé en Amazigh
18h25 : boudhou 2
19h00 : Journal Télévisé en Français
19h25 : durabilis
20h00 : Journal Télévisé en Arabe
20h45 : questions d'actu
21h45 : la nuit du patrimoine "tamanrasset"

RMC DÉCOUVERTE HD24

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers de Karl Zero
10:40 Les mystères de l'univers
12:20 Top Gear USA
13:10 Storage wars : adjugé,vendu
15:10 Enchères à tout prix
15:40 Chasseurs de tornades
17:20 Wheeler Dealers - occasions à saisir
19:00 Car S.O.S.
20:45 MEGAFACTORIES
21:35 Les défis de la construction
22:25 FACE À LA NATURE : LE GRAND TEST
23:55 Titans des mers

Chérie 25

06:00 Téléachat
09:00 Sans tabou la quotidienne
13:45 Commissaire Cordier
15:25 Les Cordier, juge et flic
19:00 J'ai dit oui à la robe
20:50 POUR SACHA
23:00 LA TORPILLE
00:55 J'ai dit oui à la robe
02:15 Programmes de nuit

TF1

06:25 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:25 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Ma soeur, mon pire cauchemar
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Loto
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 MES AMIS, MES AMOURS, MES EMMERDES...
22:50 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
02:10 Au Field de la nuit
03:15 Reportages
05:00 Musiques
05:05 Au nom de la vérité
05:30 Petits secrets entre voisins

France 2

06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 L'histoire continue
15:40 Comment ça va bien !
17:20 Mon food truck à la clé
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 L'Eurovision, l'instant, météo
20:55 MAJOR CRIMES
23:00 MOTS CROISÉS
00:20 Expression directe
00:25 Dans quelle éta-gère...
00:30 La dolce vita
03:20 13h15, le samedi...
03:50 Toute une histoire
04:55 L'histoire continue
05:30 Le regard du singe
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours

France 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Dans votre région
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
14:00 Un cas pour deux
15:10 Un cas pour deux
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 LUNDI EN HISTOIRES
22:45 Météo
22:50 GRAND SOIR 3
23:40 La case de l'oncle Doc
00:30 Inspecteur Lewis
02:05 Midi en France
03:05 Plus belle la vie
03:25 Un livre un jour
03:30 L'espionne aux tableaux, Rose Valland face au pillage nazi
04:25 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

CANAL+

06:50 Le before
07:15 Météo
07:20 Le petit journal de la semaine
07:45 Zapping de la semaine
08:08 Météo
08:10 Anger management
08:30 True detective
09:25 True detective
10:15 Les Guignols, l'intégrale
10:55 My sweet pepper land
12:25 La nouvelle édition
12:50 La nouvelle édition - 2e partie
14:03 Les marches de Cannes
14:05 Grace de Monaco
15:45 Spécial investigation
16:40 On a failli être amies
18:10 Le before
18:40 Les marches de Cannes
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:05 Le grand journal, la suite
20:30 Le petit journal
20:55 LE BUREAU DES LÉGENDES
21:55 Le bureau des légendes
22:55 SPÉCIAL INVESTIGATION
00:25 L'œil de links
00:55 Salaud on t'aime
02:55 Les salauds
04:30 Surprises
04:40 Les spécialistes Ligue 1
05:45 L'été Papillon

arte

06:00 Paysages d'ici et d'ailleurs
06:55 Arte reportage
07:45 Jurassic fight club
08:30 X:enius
08:55 Le grand bluff de Ronald Reagan
09:50 Fort McMoney – Votez Jim Rogers !
10:45 Escapade gourmande
11:40 Les Alpes vues du ciel
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Le baron de l'écluse
15:15 Une passion chinoise, les combats de grillons
16:00 Monuments éternels
17:20 X:enius
17:45 La cuisine anti-gaspi
18:15 Voyages en pays nordiques
19:00 Les parcs nationaux américains
19:45 Arte Journal
20:00 Cannes - L'instant d'avant
20:05 28 minutes
20:45 Tout est vrai (ou presque)
20:50 MORT À VENISE
23:00 HISTOIRES DE CINÉMA
23:50 Les acacias
01:15 Berlin, la cité des millions
02:35 Barton Fink
04:20 Lait de cochon
05:05 Berlin livce : Kitty Daisy & Lewis

M6

06:00 M6 Music
07:05 Les blagues de Toto
07:20 La maison de Mickey
07:40 Princesse Sofia
08:05 Sammy & Co
08:20 Alvinnn !!! et les chipmunks
08:50 M6 Boutique
10:00 90210
10:50 Devious maids
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:45 La muse de l'artiste
15:45 L'enfer à domicile
17:40 Les Reines du shopping
18:50 En famille
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 UNE JOURNÉE EN ENFER
23:20 PIÈGE DE CRISTAL
01:50 A gifted man

5

06:38 L'emploi par le net
06:45 Zouzous
08:25 L'oeil et la main
09:00 Les maternelles
10:15 Terre des mondes
10:50 Une vie de moineau
11:45 La quotidienne
13:00 Poivre & Sel - Deux oursons en arctique
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 Martin autour du monde
15:35 Hélène & les animaux
16:35 L'histoire du monde
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Entrée libre
20:40 NICOLAS LE FLOCH
22:30 C DANS L'AIR
23:35 Avis de sorties
23:45 Entrée libre
00:05 Dangers dans le ciel
00:50 Faux sucres : zéro calorie, mais à quel prix ?
01:40 Instinct sauvage
02:30 Expédition Grand Rift
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

4

07:00 Ninjago
07:50 Tortues Ninja
08:45 Ultimate Spiderman
09:30 Avengers rassemblement
10:40 Il était une fois l'homme
11:35 Shaun le mouton
11:45 Mission invisible !
12:15 Les Zouzous
13:30 Consomag
13:35 Une saison au zoo 2
15:10 Un gars, une fille
15:45 Shaun le mouton
15:55 La famille de la jungle
16:45 Slugterra
17:30 Dr. Pantastique
17:55 Lapins crétins : l'invasion
18:30 Une saison au zoo 3
20:30 Monte le son, la quotidienne
20:35 Le point quotidien
20:50 ON N'EST PLUS DES PIGEONS !
23:25 Les anonymes de la nation
00:15 L'autre JT
01:20 Le point quotidien
01:35 Monte le son, le live - Printemps de Bourges 2013
05:05 Un gars, une fille
05:40 Chaplin
05:50 Code Lyokô

8

08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
17:00 Le maillon faible
18:45 Touche pas à mon poste !
20:45 D8 le JT
20:50 RUSH HOUR
22:50 LUCKY LUKE

W9

06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 W9 hits
12:20 Météo
12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:20 Un dîner presque parfait
18:45 Las Vegas academy
20:05 Les Simpson
20:35 Soda
20:45 Météo
20:50 CROCODILE DUNDEE II
22:50 CROCODILE DUNDEE
00:45 Millénium 2, la fille qui rêvait d'un bidon d'essence et d'une allumette

TMC

06:45 TV Achat
08:45 Alerte Cobra
09:40 La voix du cœur
11:30 Alerte Cobra
13:20 TMC Infos
13:25 TMC Météo
13:30 New York police judiciaire
16:55 Monk
19:40 Alerte Cobra
20:40 TMC Météo
20:50 BRAQUAGE À L'ITALIENNE
22:45 SHERLOCK HOLMES 2 : JEU D'OMBRES
01:00 Urban justice

NT1

07:00 TV achat
09:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:35 Rivages mortels
15:15 Ghost whisperer
17:00 Grey's anatomy
19:40 Undercover Boss USA
20:40 NT1 infos
20:45 Météo
20:50 APPELS D'URGENCE
23:25 Appels d'urgence

gulli

11:00 Wazup
11:05 In ze boîte
11:35 Ruben et les p'tites toques
11:45 Voici Timmy
12:10 Robocar poli, à la rescousse de Vroum ville
12:45 Les aventures de Chuck et ses amis
13:10 Zig et Sharko
13:50 Parents un jeu d'enfant
14:00 Objectif parents cool
14:54 G ciné
15:00 Team galaxy : le collège de l'espace
15:45 Mes tubes en signes
16:00 Wazup
16:05 Les chroniques de Matt Hatter
16:35 Grojband
17:30 Monstres contre aliens
18:25 Rekkit
19:15 In ze boîte
19:40 Ruben et les p'tites toques
19:45 Les Parent
20:35 Wazup
20:40 Arthur à New-York
20:45 GÉANT
22:25 LE VOYAGE DE SHÉHÉRAZADE
23:45 Mission Impossible

MINISTERE DE L'HABITAT , DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE D'HUSSEIN –DEY
Numéro d'Identification Fiscale (NIF) 099916000876756

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°18/2015

d'Enfouissement Technique de Déchets Ménagers à Tindouf comportant :

- REALISATION DE DEUX (02) CASIERS, ET VRD

- REALISATION DES OUVRAGES ANNEXES, CLOTURE ET ECLAIRAGE .....

Les entreprises intéressées par le présent avis et titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle (catégorie IV (4) et plus en travaux publics ou hydraulique (activité principale et bâtiment activité secondaires) peuvent retirer le cahier des charges auprès du Siège De La Direction De l'environnement cité chahid Omar Bordji Tindouf Lotfi.

Les offres doivent comprendre les pièces réglementaires suivantes :

Offre technique :

- *Le présent cahier des charges signé, paraphé sur chaque page.*
- *La déclaration à souscrire signée et datée. (selon le modèle ci-joint)*
- *La déclaration de probité signée et datée. (selon le modèle ci-joint)*
- *Le registre de commerce (copie légalisée).*
- *La copie légalisée des Statuts de l'entreprise.*
- *Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité (copie légalisée)*
- *Casier judiciaire (original) des signataires du dossier datant de moins de 03 mois, original.*
- *La copie légalisée de la carte d'identification fiscale (NIF)*
- *Les bilans des trois dernières années (2010-2011-2012) visés par un expert-comptable*
- *Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH copies légalisées en cours de validité.*
- *Les références professionnelles, attestation de bonne exécution ou PV de réception définitive) fournies par le maître de l'ouvrage. (copies légalisées)*
- *Délai d'exécution et planning des travaux (exprimé en mois)*
- *Certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie IV (4) et plus en travaux publics ou hydraulique (activité principale et bâtiment activité secondaire).*
- *Attestation de dépôt des comptes sociaux.*
- *Liste des moyens humains à engager dans le présent projet (pour l'encadrement du projet, les pièces justificatif's sont : diplômes, contrat de travail...) et déclaration CNASAT (DAS)*
- *La liste des moyens matériels justifiés par un PV de huissier (moins de 12 mois), factures d'achat, carte grises, contrat de location et contrats d'assurance pour le matériel roulant.*

Offre financière :

- *La lettre de soumission remplie, cachetée et signée (selon le modèle ci-joint)*
- *Bordereau des prix unitaires (signé et daté)*
- *Devis quantitatifs et estimatifs (signé et daté)*

Les offres doivent être déposées sous double pli fermé et anonyme avec la mention
«Avis de d'appel d'Offre National Restreint pour la Réalisation d'un Centre d'Enfouissement Technique pour les Déchets ménagers à Tindouf. Soumission à ne pas ouvrir » Adressées à **Monsieur le Directeur de l'environnement** de la Wilaya de Tindouf.

La duré de préparation des offres est fixé à **30 jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les journaux nationaux.

La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la duré de préparation des offres de 8 h 30 mn à 12 h 00 mn, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable qui suit les jours fériés ou de repos hebdomadaire légaux. Toute offre reçue par le maître de l'ouvrage après l'expiration du délai de dépôt des offres fixé par ce dernier sera écartée.

L'ouverture des plis se fera le même jour correspondant à la date limité de dépôt des offres en séance publique à 14h00 au **Siège De La Direction De l'environnement cité chahid Omar Bordji à Tindouf Lotfi.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une Durée de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Chlef
Daira d'Ouled Fares
Commune de Chettia

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article **49** alinéa deux du décret présidentiel **N°10/236** du :**07/10/2010**, le Président de l'assemblée Populaire Communale de Chettia , porte a la connaissance des soumissionnaires ayant participe a la deuxieme consultation **N°:22/2015** du: **19/04/2015** , parue dans le quotidien national :**El FADJER** le : **22/04/2015** relative à : **" L'Acquisition 02 Camions Plateaux "**

Que suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis le : **06/05/2015** a été déclarée infructueuse.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
NIF : 099637019019611

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 03/2015

Monsieur le wali de la wilaya de Tindouf représenté par Monsieur le directeur de l'environnement de la Wilaya de Tindouf lance un avis d'appel d'offre national restreint en vue de: Réalisation d'un Centre d'Enfouissement Technique de Déchets Ménagers à Tindouf comportant :

- REALISATION DE DEUX (02) CASIERS, ET VRD

- REALISATION DES OUVRAGES ANNEXES, CLOTURE ET ECLAIRAGE .....

Les entreprises intéressées par le présent avis et titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle (catégorie IV (4) et plus en travaux publics ou hydraulique (activité principale et bâtiment activité secondaire) peuvent retirer le cahier des charges auprès du Siège De La Direction De l'environnement cité chahid Omar Bordji Tindouf Lotfi.

Les offres doivent comprendre les pièces réglementaires suivantes :

Offre technique :

- *Le présent cahier des charges signé, paraphé sur chaque page.*
- *La déclaration à souscrire signée et datée. (selon le modèle ci-joint)*
- *La déclaration de probité signée et datée. (selon le modèle ci-joint)*
- *Le registre de commerce (copie légalisée).*
- *La copie légalisée des Statuts de l'entreprise.*
- *Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité (copie légalisée)*
- *Casier judiciaire (original) des signataires du dossier datant de moins de 03 mois, original.*
- *La copie légalisée de la carte d'identification fiscale (NIF)*
- *Les bilans des trois dernières années (2010-2011-2012) visés par un expert-comptable*
- *Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH copies légalisées en cours de validité.*
- *Les références professionnelles, attestation de bonne exécution ou PV de réception définitive) fournies par le maître de l'ouvrage. (copies légalisées)*
- *Délai d'exécution et planning des travaux (exprimé en mois)*
- *Certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie IV (4) et plus en travaux publics ou hydraulique (activité principale et bâtiment activité secondaire).*
- *Attestation de dépôt des comptes sociaux.*
- *Liste des moyens humains à engager dans le présent projet (pour l'encadrement du projet, les pièces justificatif's sont : diplômes, contrat de travail...) et déclaration CNASAT (DAS)*
- *La liste des moyens matériels justifiés par un PV de huissier (moins de 12 mois), factures d'achat, carte grises, contrat de location et contrats d'assurance pour le matériel roulant.*

Offre financière :

- *La lettre de soumission remplie, cachetée et signée (selon le modèle ci-joint)*
- *Bordereau des prix unitaires (signé et daté)*
- *Devis quantitatifs et estimatifs (signé et daté)*

Les offres doivent être déposées sous double pli fermé et anonyme avec la mention
«Avis de d'appel d'Offre National Restreint pour la Réalisation d'un Centre d'Enfouissement Technique pour les Déchets ménagers à Tindouf. Soumission à ne pas ouvrir » Adressées à **Monsieur le Directeur de l'environnement** de la Wilaya de Tindouf.

La duré de préparation des offres est fixé à **30 jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les journaux nationaux.

La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la duré de préparation des offres de 8 h 30 mn à 12 h 00 mn, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable qui suit les jours fériés ou de repos hebdomadaire légaux. Toute offre reçue par le maître de l'ouvrage après l'expiration du délai de dépôt des offres fixé par ce dernier sera écartée.

L'ouverture des plis se fera le même jour correspondant à la date limité de dépôt des offres en séance publique à 14h00 au **Siège De La Direction De l'environnement cité chahid Omar Bordji à Tindouf Lotfi.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une Durée de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Découverte des briques élémentaires de la vie dans un jeune système stellaire

Découverte. *Pour la première fois des astronomes ont détecté la présence de molécules organiques complexes, les briques élémentaires de la vie, dans le disque protoplanétaire entourant une jeune étoile. Cette découverte, réalisée avec le grand réseau (sub)-millimétrique de l'Atacama (ALMA), confirme que les conditions qui ont donné naissance à la Terre et au Soleil ne sont pas uniques dans l'Univers.*

De nouvelles observations réalisées avec ALMA révèlent que le disque protoplanétaire entourant la jeune étoile MWC 480[1] contient une grande quantité d'acétonitrile (cyanure de méthyle (CH3CN)), une molécule complexe à base de carbone.
Cette molécule et sa plus simple cousine, le cyanure d'hydrogène (HCN) ont été toutes les deux découvertes dans les confins froids du tout récent disque entourant l'étoile, dans une région que les astronomes pensent être analogue à la ceinture de Kuiper – le royaume des planétésimaux glacés et des comètes dans notre propre Système Solaire, au-delà de Neptune.
Les comètes conservent la primauté pour le développement d'une chimie dans le Système Solaire, à l'époque de la formation planétaire. Les comètes et les astéroïdes des bordures du Système Solaire sont supposés avoir ensemencés la jeune Terre avec de l'eau et des molécules organiques, aidant ainsi à créer les conditions pour le développement de la vie primordiale.
« L'étude des comètes et des astéroïdes montre que la nébuleuse solaire qui a engendré le Soleil et les planètes était riche en eau et en composants organiques complexes, » note Karin Öberg, astronome au Harvard-Smithsonian Center for Astrophysics in Cambridge, Massachusetts, USA et premier auteur de cette étude.
« Nous avons même maintenant des preuves que cette chimie existe ailleurs dans l'Univers, dans des régions qui peuvent former des systèmes solaires pas forcément différents du notre. » Ce qui est particulièrement intriguant, souligne Karin Öberg, c'est que jusqu'à présent les molécules trouvées dans MWC 480 n'avaient été observées dans des concentrations similaires que dans les comètes du Système Solaire.

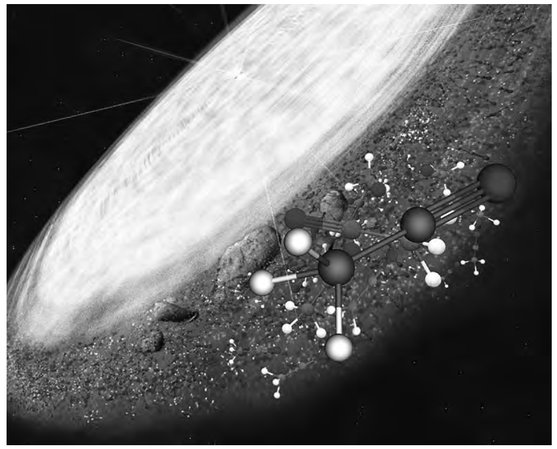

L'étoile MWC 480, dont la masse est environ deux fois celle du Soleil, est située à 455 années-lumière de la Terre, dans la région de formation stellaire du Taureau. Le disque qui l'entoure est dans les toutes premières phases de son développement. Il vient tout récemment de se créer à partir d'une nébuleuse sombre et froide de gaz et de poussière. Les études avec ALMA et d'autres télescopes ont déjà permis de détecter des signes évidents de formation planétaire dans cette région, bien que des observations de plus haute résolution permettraient probablement de dévoiler des structures similaires à celles de l'étoile HL Tauri qui est d'un âge similaire.
Les astronomes savent depuis quelque temps que ces nuages interstellaires sombres et froids sont des facteurs très efficaces pour les molécules organiques complexes – incluant un groupe de molécules connues sous le nom de cyanures. Les cyanures et plus particulièrement les cyanures de méthyle sont importants car ils contiennent des liens carbone-azote qui sont essentiels pour la formation des acides aminés, la fabrication des protéines et des briques élémentaires de la vie. Jusqu'à maintenant on n'a toutefois pas bien compris si ces mêmes molécules organiques complexes peuvent se former et survivre facilement dans l'environnement énergétique des très jeunes systèmes solaires en formation, où les chocs et les radiations peuvent facilement casser les liens chimiques. En utilisant la remarquable sensibilité d'ALMA[2] les astronomes peuvent constater, avec les dernières observations, que ces molécules peuvent non seulement survivre, mais qu'elles prospèrent. Un point important à noter est que les molécules détectées par ALMA sont bien plus abondantes que ce qui aurait été trouvé dans des nuages interstellaires. Ceci indique que les disques protoplanétaires sont très efficaces pour former des molécules organiques complexes et qu'ils sont également capables de les former sur des échelles de temps relativement courtes[3].
Quand ce système va évoluer, les astronomes supposent qu'il est possible que les molécules organiques, conservées en toute sécurité dans les comètes et autres corps glacés, puissent être transportées par la suite vers des environnements plus propices au développement de la vie. «Grâce à l'étude des exoplanètes, nous savons que le Système Solaire n'est pas unique en son genre, que ce soit par son nombre de planètes ou par l'abondance d'eau » conclut Karin Öberg. «Nous savons maintenant que nous ne sommes pas unique en ce qui concerne la chimie organique. Une fois de plus nous avons appris que nous ne sommes pas spéciaux. Du point de vue de la vie dans l'Univers, c'est une grande nouvelle.»

Notes

Cette étoile n'a qu'un million d'année d'existence. En comparaison, le Soleil a plus de quatre milliards d'années. Le nom de MWC 480 fait référence au catalogue du Mount Wilson d'étoiles A et B avec des raies d'hydrogène brillantes dans leur spectre.

ALMA est capable de détecter les faibles radiations des longueurs d'onde millimétriques qui sont naturellement émises par les molécules dans l'espace. Pour ces observations les plus récentes, les astronomes n'ont utilisé qu'une partie des 66 antennes d'ALMA alors que le télescope était dans une configuration de plus faible résolution. Les futures études de ce disque protoplanétaire, mais aussi d'autres disques avec ALMA dans sa configuration optimale révèleront encore plus de détails sur l'évolution chimique et structurelle des étoiles et des planètes.

Cette formation rapide est essentielle pour s'affranchir des forces qui autrement pourraient casser les molécules. Aussi, ces molécules ont été détectées dans une partie relativement sereine du disque, entre environ 4,5 et 15 milliards de kilomètres de l'étoile centrale. Bien que très éloignée des caractéristiques du Système Solaire, dans les échelles de dimensions de MWC 480, ce serait en plein cœur de la zone de formation des comètes.

Les risques liés à l'utilisation des OGM

Les risques sur la santé

les impacts sur la santé sont liés à l'ingestion de produits contenant des OGM, comme par exemple la possible apparition dans l'organisme humain de bactéries devenues résistantes aux antibiotiques. En effet, certaines PGM ont récupéré des gènes de bactéries résistantes aux antibiotiques. C'est le cas des pieds de vigne OGM en expérimentation à l'INRA de Colmar qui contiennent un gène d'Echérichia Coli résistant à un antibiotique, la Kanamycine.
Des études et un suivi sur la santé de l'animal et du consommateur sont menées afin de créer et de perfectionner des outils d'analyse précis et fiables dans le but d'améliorer la traçabilité des produits.
Les insecticides secrétés par les cultures transgéniques représentent un danger pour la santé.
Par exemple, l'insecticide produit par le maïs Bt est capable in vitro de détériorer les globules rouges humains (Pour la Science, 2000). Sur ce point, les tests sur la toxicité éventuelle des PGM restent largement contrôlés par les firmes productrices de PGM.
Et les résultats, difficiles à obtenir, montrent des "effets cliniques et biochimiques chez les animaux nourris avec les PGM par rapport aux animaux nourris avec les plantes conventionnelles correspondantes" (Christian Vélot, L'Ecologiste, 03/2006). Nul doute que si les animaux sont affectés par cette alimentation, l'Homme le sera également.
Des chercheurs de l'Université de Sherbrook au Québec, Canada, ont mis en évidence la présence de pesticides et de leurs résidus dans le sang de femmes, dont certaines enceintes.
Selon un article de la revue Reproductive Toxicology, "c'est la première étude à mettre en évidence la présence de pesticides associés aux aliments génétiquement modifiés dans le sang de femmes enceintes, de fœtus et de femmes non enceintes".

Les risques sur l'environnement

"Nous vivons une période de folie du progrès incontrôlé, dans laquelle se développe une série d'outils pour lesquels on ne se donne pas les moyens d'évaluer leurs conséquences environnementales" (Pierre-Henri Gouyon, membre du conseil scientifique du CRII-GEN, directeur de laboratoire CNRS, professeur à l'Agro et à l'Ecole polytechnique).
Le problème majeur est la transmission du transgène à des plantations voisines cultivées ou sauvages. Ce problème se pose également chez les animaux et notamment les poissons d'élevage qui pourraient contaminer des populations extérieures.
On recense donc les risques potentiels parmi lesquels une diminution de la biodiversité avec la disparition d'un certain nombre d'espèces en contact avec les pesticides et qui ne sont pourtant pas visées. De plus, la mise au point d'OGM résistants, comme en témoigne l'insertion du gène de la bactérie Bacillus thuringiensis (Bt) pour contrer les chenilles qui ravagent les récoltes de riz, pourrait se répandre à d'autres espèces végétales. Il est également avancé que les OGM devraient limiter l'usage des pesticides. "Notons tout d'abord que les plus grosses compagnies vendeuses de pesticides sont également très souvent celles qui produisent des semences transgéniques ou non : Syngenta, Monsanto, Aventis, Du Pont de Nemours, Agrevo..." (F. VEILLERETTE, 2003). En effet, elles vendent des semences transgéniques capables de résister aux herbicides qu'elles commercialisent. Les deux produits complémentaires assurent à l'agriculteur des cultures transgéniques qui ne souffriront d'aucune autre plante concurrente : un package qui contraint l'agriculteur à dépendre entièrement d'une société commerciale. Cette astuce marketing assure un double profit à ces industries agro-alimentaires et a même permis une augmentation des ventes de 72% du Roundup (herbicide) aux Etats-Unis depuis 1997. Ainsi, en 2003, plus de 71% des OGM cultivés ont été conçus pour résister à un herbicide et 28% pour produire leur propre insecticide. L'argument environnemental "OGM contre pesticides" ressemble donc à une véritable fumisterie.
Les Etats-Unis et le Canada sont confrontés à une contamination sans précédent du colza transgénique.
En effet, le colza envahit rapidement les champs voisins, les bords des chemins et routes. Lorsqu'il est transgénique, il devient quasiment impossible à contrôler puisqu'il est destiné à être résistant aux herbicides. Pire, le colza transgénique a pu se croiser, mutualisant les gènes de résistance à plusieurs herbicides. Il existe ainsi un colza résistant au glyphosate et au glufosinate, deux herbicides très communs (L'Ecologiste n°34, juin-août 2011)

Planches : *ouverture samedi des journées théâtrales de Sétif*

Les journées théâtrales de la ville de Sétif se sont ouvertes samedi à la maison de la culture "Houari Boumediene" par la présentation de la pièce Ettahadi (le défi) du théâtre régional d'Oum El Bouaghi.
Organisée avec le concours du théâtre régional d'El Eulma à l'occasion de la journée de l'étudiant (19 mai), la manifestation ambitionne de relancer les journées théâtrales de Sétif qui avaient connu un grand succès durant les années 1990, affirme le responsable de l'organisation, Abderazak Bouchenak.
Ces journées qui se poursuivent jusqu'au 25 mai courant, verront se produire sur la scène de la maison de la culture les troupes des théâtres régionaux de Constantine, Oum El Bouaghi, El Eulma et de Bejaia et plusieurs compagnies de la wilaya de Sétif dont "Afkar oua founoun" d'El Eulma, "El Fouara", "Masrah Sétif" et "Ameur", selon la même source.
L'humoriste Mourad Saouli présentera à l'occasion son spectacle "mentalité DZ". "Dez a khouya dez" du TR de Béjaia, "Salah Bey" du TR Constantine et "El Marhouj" de la compagnie Masrah Sétif sont également proposés au férus du 4ème art de cette ville.

Tournée : *la pièce "Hanane El bakara" jouée dans plusieurs wilayas*

La pièce théâtrale pour enfants "Hanane El bakara" sera présentée dans les prochains jours à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué le metteur en scène Fayçal Dhouak.
La pièce sera jouée à Skikda, M'sila et Annaba ainsi que dans les communes d'Ain Azel, Bougaâ et Hammam Guergour, a précisé M. Dhouak, en marge de la présentation de cette œuvre au parc d'attractions de Sétif.
La pièce, jouée par six comédiens, décrit l'égoïsme et ses méfaits, puis vante les bienfaits de l'entraide.
L'œuvre qui a bénéficié du soutien du Fonds pour la création artistique du ministère de la Culture, a été produite par la Compagnie "Sarh El Fène" de Sétif, créée en 1992.

La chanteuse Taninna à propos de la chanson kabyle

«Le public est responsable de sa situation actuelle»

Avant-propos. *Taninna fait partie des rares artistes à avoir osé et réussi la chanson kabyle moderne, côté musique, et traditionnelle, côté texte. On lui reconnaît depuis des années des qualités certaines. Après avoir profité de ses vacances en Kabylie, elle a gentiment accepté de nous accorder cette interview...*

La Cité : Ça nous ferait plaisir si vous nous racontiez quand et comment vous vous êtes retrouvée dans l'art?

Taninna : «J'ai toujours été attirée par l'art. J'ai écrit mes premiers textes quand j'avais une dizaine d'années puis de manière plus soutenue à partir du collège. La photo et la chanson étaient également mes deux autres passions. Arrivée à la fac, j'ai découvert le militantisme kabyle. C'est tout naturellement que j'ai commencé à m'intéresser à la production artistique kabyle et au militantisme actif. J'ai écrit mes premières pièces. Puis plus tard, mes premières chansons. Mon premier album était né. On peut dire que je suis arrivée dans la chanson par militantisme.»

On dit que vous êtes la première chanteuse kabyle née et vivant à Paris?

«Il semblerait que oui. Les artistes féminines sont bien peu nombreuses. Mais je suis sûre que très bientôt, ce ne sera plus qu'un détail car beaucoup d'autres écloront.»

La majorité de vos chansons sont teintées d'émotions et de sentiments. Est-ce parce que vous êtes tout simplement une femme?

«La plupart des morceaux déjà édités sont effectivement chargés en émotions. Il faut savoir que j'écris beaucoup. Et que je ne les enregistre pas forcément dans l'ordre d'écriture. Il y a encore des morceaux que j'ai écrits entre 1998 et 2003 qui ne sont pas encore enregistrés. Par ailleurs, il semble naturel qu'entre 18 et 25 ans, la part belle soit faite aux sentiments même si d'autres thèmes me sont chers (tilelli, taqbaylit, izerfan, tazuri). Pour être totalement honnête, je suis quelqu'un de très sensible. Il est donc normal que cette sensibilité transparaisse. Une production est toujours très personnelle.»

La chanson «Ay Idir» a eu un énorme succès, est-ce par qu'elle reflète un sentiment pur d'une Kabyle?

«Ce morceau a été une incroyable expérience. Je voulais chanter un prénom masculin, chose qui n'a jamais été faite auparavant par une femme. Je voulais casser un tabou.
J'appréhendais un peu mais finalement, ce fut un succès. Le style musical aussi et le mode de composition étaient nouveaux. Rnb kabyle pour montrer aux jeunes (des diasporas notamment) que taqbaylit peut produire de belles choses, pas forcément folkloriques ou châabi. Le choix du prénom n'était pas anodin non plus. Idir i wakken ad tidir teqbaylit.»

Dans cette chanson «Ay Idir», on sent aussi l'intraitable souffrance provoquée par l'amour...

«Oui, dans la plupart de mes productions, j'essaye de transcrire des émotions universelles. Quiconque peut se retrouver dans ces textes, si tant est qu'il a vécu une situation analogue. Je m'abreuve beaucoup des histoires que j'entends ou qu'on me raconte. Parfois, il s'agit de personnes que je ne connais pas.
Simplement, l'histoire m'a émue, alors pour exorciser ce mal, j'ai besoin de poser des mots. Dans mon premier album, la chanson "a yemma" m'a été inspirée par un fait divers dramatique survenu dans les années 90. Une jeune femme s'est donné la mort car le garçon qu'elle aimait et fréquentait, s'est marié, à son insu. Je ne connaissais pas cette jeune fille mais cette histoire m'a bouleversée. "Ay Idir", à l'instar des autres exprime, elle aussi, ces ressentis bouleversants.»

Si on vous dit qu'est-ce qui vous inspire le plus,quelle serait votre réponse?

«Ainsi que dit précédemment, les émotions. Les miennes, celles que je ressens, celles qui me parviennent, celles qui me sont contées. Parfois, celles que je lis ou vois à travers une photo, une peinture, un texte, un regard. La vie m'inspire tout simplement. Et au dedans tout ce qui est lié à elle. »

Connaissant la qualité de vos textes quand vous êtes amenée à composer sur l'amour, certainement vous regrettez l'attitude de certaines jeunes d'aujourd'hui qui le chantent n'importe comment?

«Je donne immensément d'importance au texte. Pour moi, il est même primordial pour une production de qualité. Un texte sans émotion n'honore pas l'amour. Il le ridiculise même.
Y a-t-il plus noble sentiment? Je déplore effectivement l'abondance de productions très moyennes, voire médiocres et en veux surtout à ceux qui les éditent et qui pendant ce temps là, boudent les artistes militants, qui eux ne rapportent pas d'argent. Et évidemment, le public a aussi sa part de responsabilité. S'il était plus sélectif sur la qualité de ce qu'il écoute, nous ne verrions pas l'avènement de ce bas de gamme culturel.»

À un moment donné vous étiez présidente de l'association culturelle berbère de Paris VIII. Dites-nous à quoi se résumaient vos activités ?

«Ce fut une expérience très enrichissante que mon passage à Tikli. Nous étions un groupe de militants très actifs et avions fait des choses grandioses. Des conférences avec d'éminentes personnalités (Hamid Salmi, Malika Baraka, Hacene Hireche et tant d'autres) des concerts où nous faisions salle comble avec des plateaux extrêmement variés. Je me souviens du premier concert hommage à Lounès Matoub.
C'était le feu dans la salle. Je revois parfois, avec grand bonheur, certains de mes amis militants. Nos routes se sont séparées mais nous avons toujours cela en commun : "Taqbaylit" dans le cœur.»

Vous travaillez pour le ministère de l'Éducation nationale?

« Oui, je suis cadre de l'Education nationale en France. La musique (du moins mon style musical, choisi et assumé) ne me permettant pas de revenus réguliers et suffisants, il faut bien pouvoir vivre décemment et enregistrer des albums… (Elle rit).»

Après avoir réussi votre troisième album, quel est le bilan que vous faites par rapport à leur contenu et au succès qui les a suivis?

«Sortir un album est toujours une superbe expérience. Même si je trouve qu'il est de plus en plus difficile de sortir quelque chose. Désormais on demande aux artistes de financer eux-mêmes leur projet de A à Z. Je suis auto-productrice de mes albums depuis toujours.
Quand dans les débuts, j'ai cherché un éditeur, on me demandait gentiment de laisser tomber le moderne pour passer au folklore et de m'adapter au style vestimentaire ambiant en portant une robe kabyle.
J'aime la robe kabyle mais je rejette en bloc les cases, les clichés. La chanteuse kabyle avec taqendurt lfuda d ubendayer en est un.
J'ai beaucoup de respect pour ce qui fait la richesse de notre patrimoine mais il faut pouvoir respecter les authenticités de chacun. Je rêve d'une amélioration du milieu de l'édition livresque et disquaire car nos amis écrivains rencontrent le même problème.»

Comme tout artiste, parfois vous interpellez la vie en lui demandant des explications. Comme dans la chanson «A ddunit» où vous dites dans l'un des couplets «A ddunit theqred-iyi» (Ô vie! Tu m'as discriminée). Une manière de consoler le Moi?

«Excellente question. Je ne sais quelle entité du triptyque freudien je cherche à consoler.
Cependant, ce type d'écrit qu'est le morceau au « ddunit» est une réponse aux frustrations que la vie parfois inflige. L'être humain est un éternel insatisfait et la vie n'est pas des plus conciliantes. Heureusement l'écriture est là !»

Apparemment votre prochain album ne tardera pas à voir le jour. Parlez-nous-en...

«Je suis effectivement sur la préparation du nouvel album. Après avoir produit un album aux styles différents (kabyle moderne 70/pop rock /pop rnb) je vais m'essayer à une nouvelle identité, plus authentique, plus acoustique. J'avance toujours à tâtons.
Il me faut plusieurs années (en moyenne 8 ans) pour produire quelque chose. Cependant, je pense que je ne vais pas tarder à présenter un single. Le public est demandeur. On va tâcher de lui faire plaisir en espérant être à la hauteur de ses attentes.»

Y a-t-il quelque chose à nous annoncer en exclusivité?

«(Elle réfléchit) «Oui. Je suis sur l'écriture d'un roman. Mais chut, c'est un secret.»

Merci Taninna d'avoir répondu à nos questions, on vous laisse conclure...

« Merci à vous pour votre intérêt. Noble mission que celle du journaliste. En plus de créer du lien constant entre les personnalités et le public, vous êtes au service du peuple. Je tiens à vous rendre hommage. Longue vie à vous. Et que vive taqbaylit.»

Propos recueillis par Khalifi M'hanni

Rachid Ali-Yahia : « Le fédéralisme ou la dislocation du pays »

Suite de la page une

Le Coran aurait été rédigé dans l'arabe populaire de la Mecque, et ce serait Moaouya qui aurait créé cette langue afin de dominer les peuples avec une langue supérieure et créer un clivage entre les dirigeants et les gouvernés. En affirmant des idées colonialistes, il a fondé la dynastie omeyyade.
L'Islam est devenu un simple instrument entre leurs mains, et certains de leurs conseillers à Damas leur avaient suggéré de bâtir un empire comme les autres empires déjà existants. C'est pour cela, toujours selon le conférencier que «l'Islam a été arabisé et est devenu un instrument de domination». Selon Rachid Ali-Yahia «l'arabe classique n'est pas la langue du Coran. Il y a eu une transposition du texte coranique vers cette langue avec un esprit de colonisation». Depuis cette époque, a-t-il ajouté, «quand quelqu'un se convertissait à l'Islam, il était automatiquement considéré comme arabe». Ce fut le cas en Egypte, en Syrie, en Jordanie, etc… Avant de le devenir également en Afrique du Nord. L'arabisation a été le fait des conquérants avant de devenir celui des autochtones. Mais l'arabisation s'est développée chez nous avec une extrême lenteur, jusqu'à l'arrivée des Français. Ces derniers ont totalement gommé l'identité berbère. Seule la France et le peuple français existaient. Et le Mouvement national a très tôt adopté les idées et la revendication arabe. « Au début, l'Etoile Nord-Africaine avait pour ambition de défendre l'identité de toute l'Afrique du Nord. Mais elle opta pour la revendication arabe sous l'influence de Shakib Arslane ». A sa dissolution en 1936, l'ENA revendiquait l'Algérie arabo-musulmane. Revendication reprise par le PPA à sa création. Plus tard, toujours selon l'auteur, «Le Mouvement de libération nationale a été lancé sous le slogan de l'Algérie arabo-musulmane». A l'indépendance, Ben Bella s'écriait «Nous sommes arabes». Depuis, Rachid Ali-Yahia rappelle que « Tous les opposants ont été éliminés un à un. Je suis l'un des rares survivants ». Il y a une étrange ressemblance entre le colonisateur d'hier, qui disait que l'Algérie était française, et le pouvoir actuel qui affirme que l'Algérie est arabe. « Nous sommes passés de nos ancêtres les gaulois à nos ancêtres les arabes », pour reprendre les déclarations du conférencier. Le même esprit colonisateur qui existait chez les français existe également chez les néo-arabes.
Alors, l'orateur pose la question : « Que devons-nous faire ? Nous croiser les bras ? ». En 1980-81, il y a eu des manifestations à Tizi-Ouzou et Béjaia. Tous les slogans auraient été tirés du manifeste pour une Algérie algérienne « que j'ai eu l'honneur de rédiger ». A cause de cela, a dit l'écrivain, « j'ai été attaqué de toutes parts. Le pouvoir a alors décidé de préparer une alternative, en sortant quelqu'un de l'oubli dans lequel il avait été jeté ». Sans préciser de qui il s'agissait. Le militant berbériste a continué le développement de son discours. « On a décidé de substituer à la revendication berbériste, une autre. Celui de la démocratie et de la justice sociale ». Est-il possible de séparer ces revendications les unes des autres ? Peut-on être démocrate et occulter la revendication berbériste ? Le conférencier a répondu par la négative, puisque les démocrates ont tous fini par intégrer la revendication berbère dans celles relatives à la démocratie, à la liberté et à la justice. Revenant sur le sujet de la langue arabe, le conférencier a une nouvelle fois affirmé que « l'arabe classique a été créé par l'aristocratie mecquoise en vue de dominer le peuple ». Cette langue si décriée, est aux yeux de Rachid Ali Yahia une langue « féodale et esclavagiste. Et c'est celle qu'on nous impose en Algérie. Ce n'est ni une langue nationale ni une langue démocratique». C'est pourquoi, il a ajouté « qu'il faut se débarrasser de cette langue ». L'Algérie s'est voulue être un Etat-Nation à l'exemple de la France. Or, il n'existe pratiquement aucun pays qui soit un Etat Nation en dehors de la France. Ce modèle se veut exclusif, imposant un système unique et excluant toutes les différences et les richesses du pays. Ce dont l'Algérie a besoin ce serait un système fédéral que le conférencier appelle de tous ses vœux. Pour lui, il existe deux sortes de populations en Algérie : les berbères berbérophones et les berbères arabophones. Il faudrait créer un Etat fédéral qui intègre ces deux dimensions et enseigne ces deux langues à tous les Algériens. En attendant de développer la langue berbère et le parler algérien, il faudrait continuer à utiliser le français comme langue étrangère. Mais dans tous les cas, rappeler que l'Algérie est une et indivisible, si nous sommes nationalistes et patriotes. Veiller à l'unité nationale dans la diversité et le respect des valeurs ancestrales de ce peuple. Citant l'exemple de la Tunisie, Rachid Ali Yahia rappelle que Bourguiba qu'il avait rencontré en France, avait fait la tournée de plusieurs pays arabes et islamiques. A son retour, il avait affirmé la dimension amazighe de la Tunisie, se réclamant même de la descendance de Jugurtha. Bourguiba se réclamait d'une Tunisie Tunisienne.
A bientôt quatre-vingt-dix ans, cet homme politique est hors pair. Infatigable, il appelle encore à créer une sorte de super parti politique qui prenne en charge la revendication amazighe dans sa globalité. Ceux qui avaient été chargé de le faire dans le passé auraient trahi leur mission et se seraient compromis avec le pouvoir. Si cette revendication n'est pas satisfaite, le conférencier annonce sans sourciller qu'une guerre fratricide affreuse se déclenchera et durera une année, deux années, dix ans ou quinze ans et fera de grands dégâts en détruisant même l'Algérie. Le seul moyen de lutte devra donc être pacifique pour que l'intégrité nationale soit préservée et que l'unité du peuple soit sauvegardée.
A la fin de la conférence qui était visiblement trop courte pour aborder tous les sujets de son livre, le conférencier s'est un peu irrité du peu de temps qui lui a été accordé. Le débat par contre n'a pas tenu ses promesses. La plupart des intervenants se sont contentés de faire des commentaires plutôt que de poser des questions

N. Z.

Les RDV des arts et de la culture

● **Ezzou'Art Galerie au Centre Commercial & de Loisirs de Bab-Ezzouar** (Alger)
Jusqu'au 3 juin : Exposition de peinture «Préface » de l'artiste peintre Hichem Sahli.
Salle Ibn-Khaldoun (Alger-Centre)
Lundi 18 mai à 18h : dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie, l'Autriche présente le long-métrage Attention – La vie en conditions extrêmes de Sascha Köllnreitner

● **Auditorium de la Radio Algérienne**
(21, Bd des martyrs, Alger)
Dimanche 17 mai à 19h30 : Concert Les fêlures de l'âme, du pianiste italien Paolo Dirani, dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie. Invitations à récupérer auprès de l'Institut culturel italien d'Alger (El-Biar) ou à l'auditorium de la Radio algérienne. Une navette sera mise à la disposition des spectateurs.
Jusqu'au 25 mai : Exposition de photographies «Faces of the Neighbourhood» (Regards du voisinage), dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie.

● **L'Institut français d'Alger**
Mardi 26 mai à 19h30 : en partenariat avec la Radio algérienne, un concert Accordéons en escale, des trois des plus brillants accordéonistes de la World Music actuelle. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse suivante : concertaccordeonsenescale.alger@if-algerie.com

● **Galerie Civ'œil**
(3, rue Latrèche Mohamed, Miramar, Oran)
Jusqu'au 30 mai : Exposition de l'artiste Affif Cherfaoui.

● **Galerie des ateliers Bouffée d'Art**
(résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)
Jusqu'au 13 juin : 1re édition du Salon du jeune talent.

● **Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria** (Kouba, Alger)
Jusqu'au 30 mai : Exposition «60 ans et quelques printemps » de l'artiste peintre Selka Abdelouahab.

● **Complexe culturel Abdelwahab- Salim** (Chenoua, Tipasa)
Jusqu'au 18 mai à 14h : A l'occasion du Mois du patrimoine, exposition collective photographique des maquettes de Nadjib Rahmani, Lamine Saou, et Benari Ali.

● **Salle El Mouggar** (Alger-Centre)
Jusqu'au 18 mai 2015 : Film Mascarade De Lies Salem, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h.

● **Aïda Gallery**
(villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)
Jusqu'au 28 mai : Exposition des céramistes sculpteurs contemporains Mohamed Belaïd et Nathalie Andris. La galerie est ouverte tous les jours sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

● **Galerie Aïcha-Haddad**
(84, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 21 mai : Exposition de l'artiste-peintre Mohamed Djoua sous le thème : «Respirer la couleur»

● **Musée national du Bardo**
(3, rue Franklin-Roosevelt, Alger)
Jusqu'au 23 mai : Exposition «L'écriture, des signes aux lettres. Naissance et voyages des écritures».

● **Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie** (Palais Mustapha- Pacha, Basse-Casbah, Alger)
Jusqu'au 18 mai : Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laïdi.
Galerie Art 4 You (17, rue Hocine-Beladjel, Sacré-Cœur, Alger)
Jusqu'au 31 mai : Exposition collective «Tondo Tant d'art», par les artistes Abderrahmane Aïdoud, Ahmed-Salah Bara, Nouredine Chegrane, Moncef Guita, Mohamed Tahar Laraba, Rachid Talbi et Rezki Zerarti.

● **Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger**
(rue Larbi Ben M'hidi)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

Google invité à plus de transparence

Droit à l'oubli. *80 universitaires du monde entier ont écrit à Google pour lui demander d'améliorer ses efforts de transparence sur la manière dont il applique le "droit à l'oubli" que lui impose la Cour de justice de l'Union européenne.*

Les entreprises privées doivent-elles faire preuve de la même transparence que les justices étatiques dans l'application de leurs décisions d'arbitrage entre la liberté d'expression et la vie privée ? La question se pose déjà et se posera de plus en plus avec des décisions telles que l'arrêt Google Spain de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui a obligé Google à offrir un "droit à l'oubli" aux internautes, tout en l'obligeant à prendre en compte le droit d'accès à l'information pour refuser des demandes qui seraient excessives. Comme nous l'avions dit, la Cour a poussé Google à créer sa propre jurisprudence privée, ce qui n'est jamais bon en démocratie.

C'est pour pallier au risque d'arbitraire que Google publie des informations sur son application du droit à l'oubli dans un rapport de transparence régulièrement mis à jour. On sait ainsi que Google a examiné plus de 250 000 demandes de suppressions de près d'1 million d'URL et qu'il en a supprimé 41,3 % (uniquement dans les résultats des recherches portant précisément sur le nom de la personne).

Google donne par ailleurs quelques exemples de sa jurisprudence et explique ainsi qu'en France, "un prêtre condamné pour possession de pornographie enfantine a demandé de retirer des articles portant sur sa peine et son bannissement de l'Église", ce que Google a refusé, mais qu'en Allemagne, Google a accepté la demande d'un "enseignant condamné pour un délit mineur commis il y a plus de 10 ans", dont un article de presse rapportait l'information.

Google livre aussi quelques informations génériques sur ses critères

Lors de l'examen d'une demande, nous regardons si les résultats contiennent des informations obsolètes ou incorrectes sur la personne. Nous regardons également si les informations que nous conservons dans nos résultats de recherche sont d'intérêt public ou non, si elles sont associées à des escroqueries financières, à des fautes professionnelles, à des condamnations en justice ou aux actions publiques de représentants du gouvernement (élus ou non élus). Notre équipe chargée de la suppression des contenus doit étudier chaque page et baser ses décisions sur le peu de contexte fourni par le demandeur et sur les informations indiquées sur la page Web. S'agit-il d'un article d'actualité ? La contenu est-il en rapport avec une accusation qui a donné lieu à une condamnation ou qui a été classée sans suite ? Afin de montrer la portée des demandes de suppression, nous avons inclus une section contenant les résumés des demandes sur notre site dédié à la transparence des informations.

Mais ces efforts ne sont pas suffisants pour 80 universitaires qui ont publié une lettre ouverte à Google, dans laquelle ils demandent que la firme de Mountain View aille plus loin et livre des informations beaucoup plus détaillées sur chaque catégorie de demandes qui sont acceptées ou refusées par Google (données de santé, infractions pénales, informations anciennes, personnes mineurs au moment des faits, etc.), la part d'acceptation ou de refus dans chaque catégorie, la répartition des demandes, les motifs de refus, les critères pour déterminer si une personne est un "personnage public" (suffit-il d'avoir une page Wikipedia à son nom ?), etc.

Ils demandent en outre des informations sur l'impact de la censure dans le moteur de recherche (combien de requêtes ont des résultats filtrés en raison d'un droit à l'oubli accordé), ou encore des informations sur les notifications adressées aux webmasters concernés par la censure de leur site.

"Le public devrait être capable de comprendre comment les plateformes numériques exercent leur pouvoir considérable sur l'information librement disponible", demandent les co-signataires.

Le service de streaming d'Apple a un nom et intégrera un réseau social

Le nouveau service de streaming musical de la firme de Cupertino s'appellerait Apple Music et comprendrait une couche sociale ouverte aux artistes.

Le nouveau service de streaming musical d'Apple, dérivé de l'offre Beats Music, devrait être rendu public à l'occasion de la conférence pour développeurs WWDC qui se tiendra à San Francisco (États-Unis) du 8 au 12 juin 2015. Selon le site spécialisé 9to5Mac, il s'appellera Apple Music et comprendra une couche sociale ouverte aux artistes.

Ce nouveau service pourrait être baptisé "Apple Music" et comporter tout un volet social où les artistes communiqueraient sur des événements à venir, mais pourraient aussi partager du contenu inédit ou promouvoir d'autres talents. Cette "activité de l'artiste", qui peut à tout moment être désactivée, n'est pas sans rappeler Ping, une sorte de mini réseau social intégré un temps à iTunes (entre 2010 et 2012), qui permettait notamment aux artistes de partager leurs goûts musicaux, mais qui n'a jamais suscité l'engouement escompté.

Ce service de streaming pourrait être directement intégré à la nouvelle mouture de l'application Music. Des premières captures d'écran d'iOS 8.4 bêta, pour le moment réservée aux seuls développeurs, montrent déjà un nouveau design de l'application avec par exemple la possibilité de personnaliser ses playlists avec des images dédiées. Au final, l'application permet de jongler facilement entre sa musique et ses playlists (mais aussi iTunes Radio aux États-Unis et en Australie) par simple glissement des doigts.

Cet "Apple Music" devrait également être disponible sous OS X et Android. Le point fort de cette nouvelle plateforme serait étonnamment son prix, de l'ordre de 7,99 dollars par mois, comparés aux 9,99 dollars de la concurrence, Spotify, Deezer ou encore Google Music.

Le service, maintes fois repoussé, devrait permettre de créer ses propres playlists ou bien encore de stocker ses propres titres dans le cloud. Selon toute vraisemblance, il s'agira d'une version remaniée et surtout adaptée à l'écosystème Apple de Beats Music, un service de streaming musical lancé exclusivement aux États-Unis début 2014 et qui donne accès à plus de 20 millions de titres. Il s'agirait là de l'un des aboutissements du rachat par Apple de Beats Music et Beats Electronics pour un total de 3 milliards de dollars en 2014.

Ce projet est censé bousculer un marché pour l'instant dominé par Spotify, avec plus de 60 millions d'utilisateurs actifs dans le monde, dont 15 millions sont abonnés à une offre payante. Aux États-Unis en 2014, les revenus tirés du streaming ont pour la première fois dépassé ceux des ventes de disques selon la RIAA (l'association des industries du disque aux États-Unis).

Microsoft : *Crush Saga en natif dans Windows 10*

Microsoft annonce un partenariat avec King, ce qui va permettre d'intégrer nativement Candy Crush Saga à Windows 10.

Tous les utilisateurs de Windows connaissent la « Dame de Pique », le « Solitaire ou encore le « Démineur », les petits jeux que Microsoft préinstalle avec son système d'exploitation.

Pour Windows 10, la firme de Redmond est consciente de la nécessité de rajeunir un peu son catalogue de jeux proposés nativement avec l'OS. C'est pour cette raison que Microsoft annonce un accord avec l'éditeur King. En vertu de cet accord, il est prévu que « Candy Crush Saga » soit nativement préinstallé dans Windows 10. Microsoft précise que « Candy Crush Saga » sera cross-play, ce qui signifie qu'une partie débutée sur mobile pourra être reprise sur PC, ou vice versa. La firme de Redmond précise aussi que d'autres jeux signés King arriveront sur Windows 10. Alors que certains utilisateurs de Facebook ont une overdose de notifications d'amis suppliant qu'on leur envoie une vie, l'intégration de « Candy Crush Saga » à Windows 10 risque bien d'empirer le nombre de notifications.

Cahier culturel

Rachid Ali-Yahia : « Le fédéralisme ou la dislocation du pays »

Lire en page 12

La chanteuse Taninna à propos de la chanson kabyle

«Le public est responsable de sa situation actuelle»

Avant-propos. *Taninna fait partie des rares artistes à avoir osé et réussi la chanson kabyle moderne, côté musique, et traditionnelle, côté texte. On lui reconnaît depuis des années des qualités certaines. Après avoir profité de ses vacances en Kabylie, elle a gentiment accepté de nous accorder cette interview...*

Lire en pages 12 et 13

● **Planches :** *ouverture samedi des journées théâtrales de Sétif*

● **Tournée :** *la pièce "Hanane El bakara" jouée dans plusieurs wilayas*

Lire en page 12

Demandes d'emploi

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi... émail tichy506@yahoo.fr telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique. Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi. Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse. Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée. Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi. Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi. Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable. Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine. Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi. Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux. Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine. Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs. Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence. Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier. Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi. Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi. Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine. Email : evilmist@hotmail.fr

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE MAATKAS
COMMUNE DE MAATKAS

Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif N°91-254 du 27 juillet 1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession instituée par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière :
Mr MOUMOU Malik, né le 23/12/1982 à Tizi-Ouzou, a formulé une demande dans laquelle il confirme la prise de possession d'une parcelle de terrain dénommée : AGOUNI AMRANE sise au village AIT-AHMED commune et daïra de Maatkas, wilaya de Tizi-Ouzou, d'une superficie de 2401,00 M2, limité dans son ensemble par :
- Au Nord par : la propriété MOUMOU Youcef
- Au Sud par : la propriété MOUMOU Mohamed
- A l'Est par : des propriétés BABOURI Ali et ZITOUN Moh Ameziane
- A l'Ouest par : un sentier le séparant de la propriété HAMOUR Kaci.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession est priée de saisir l'APC de Maatkas par écrit dans un délai de deux(02) mois à compter de la dite parution dans les quotidiens nationaux.

Fait à Maatkas : le 04/05/2015
Le Président de l'APC de Maatkas

La Cité le 18/05/2014 ——— 630/451

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com

Violents combats autour de Palmyre entre EI et forces du régime

Syrie. *De violents combats opposent ce dimanche des forces du régime syrien aux jihadistes de l'Etat islamique (EI) au lendemain de la prise par ce groupe du contrôle de plusieurs secteurs de Palmyre, ville abritant les ruines d'une cité antique, selon une ONG.*

De violents combats opposaient dimanche des forces du régime syrien aux jihadistes de l'Etat islamique (EI) au lendemain de la prise par ce groupe du contrôle de plusieurs secteurs de Palmyre, ville abritant les ruines d'une cité antique, selon une ONG. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), les jihadistes et les forces progouvernementales tentaient de gagner du terrain en tirant des obus de part et d'autre. L'EI a pris samedi le contrôle de la majeure partie du nord de Palmyre où des affrontements intenses les ont opposés aux forces loyales. Selon l'OSDH, ils ont fait au moins 29 morts parmi les jihadistes et 23 parmi les membres des forces gouvernementales.
La plupart des ruines monumentales, qui comportent notamment des colonnades torsadées romaines, des temples et des tours funéraires, se trouvent au sud-ouest de la ville. Ce site, qui fut l'un des plus importants foyers culturels du monde antique, est inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco.
Le gouverneur de la province de Homs, Talal al-Barazi, a indiqué à l'AFP tard samedi que les forces gouvernementales avaient bloqué l'avancée de l'EI à Palmyre et que les jihadistes avaient demandé l'envoi de renforts depuis leurs fiefs à Raqa et Deir Ezzor.
«Nous avons préparé les mesures nécessaires pour assurer un soutien humanitaire en prévision d'un exode massif de la cité», qui compte selon lui 70000 habitants, a-t-il ajouté.
L'EI a lancé mercredi l'assaut sur Palmyre, qui se trouve dans la province d'Homs (centre) et revêt une importance stratégique pour lui puisqu'elle ouvre sur le grand désert syrien, limitrophe de la province irakienne d'Al-Anbar, en grande partie contrôlée par ce groupe ultraradical sunnite.
Une éventuelle prise de Palmyre permettrait en outre à l'EI d'étendre son influence au-delà de l'est et du nord de la Syrie où il est bien implanté.
La ville est également importante pour la propagande de l'EI, puisque son importance culturelle attire l'attention des médias du monde entier et a poussé l'Unesco à appeler le Conseil de sécurité de l'ONU à agir pour la préserver.
Le directeur des Antiquités et des musées syriens, Maamoun Abdelkarim, a confié sa peur de voir Palmyre subir le même sort que des sites archéologiques dans le nord de l'Irak, notamment Nimroud et Hatra, endommagés ou détruits par l'EI.

32 jihadistes de l'EI, dont 4 chefs, tués dans l'opération américaine (ONG)

L'opération commando américaine en Syrie qui a coûté la vie à un chef du groupe Etat islamique (EI), Abbou Sayyaf, a tué au total 32 membres de l'organisation extrémiste dont trois autres chefs, a affirmé dimanche une ONG.
Parmi les morts figurent -- outre Abbou Sayyaf qui était en charge du dossier du pétrole au sein de l'EI --, l'adjoint du «ministre de la Défense» du groupe, un responsable des communications et un quatrième chef non identifié, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), qui s'appuie sur un réseau de correspondants en Syrie.
Un responsable de la Défense américaine avait indiqué samedi que les forces américaines avaient tué «une douzaine» de combattants en plus d'Abou Sayyaf, au cours de cette opération au sol en Syrie.
Aucun autre bilan n'a été communiqué, notamment sur les sites jihadistes.
Parmi les chefs tués, «le responsable des communications est de nationalité syrienne, tandis qu'Abbou Sayyaf, l'adjoint d'Abou Omar al-Chichani (responsable présumé de la défense au sein de l'EI) et le troisième chef sont originaires du Maghreb», a précisé à l'AFP Rami Abdel Rahmane, directeur de l'OSDH.
Cette opération au sol, la première revendiquée explicitement par les Etats-Unis contre l'EI pour capturer un de ses responsables, a été menée à Al-Omar, l'un des plus grands champs pétroliers de la Syrie, qui se trouve actuellement sous le contrôle de l'Etat islamique.
Abou Sayyaf «a été tué lors d'échanges avec les forces américaines», a indiqué la Maison Blanche, en précisant qu'aucun militaire américain n'a été blessé ou tué.
Selon Washington, Abou Sayyaf était un haut responsable du groupe jihadiste, qui a déclaré un califat à cheval sur l'Irak et la Syrie, et «a joué un rôle capital dans la supervision des opérations illicites de l'EI dans le pétrole et le gaz, une source clé de revenus qui permet à l'organisation terroriste de poursuivre ses tactiques brutales et d'oppresser des milliers de civils innocents».

Attentat suicide à Kaboul, 3 morts dont un Britannique travaillant pour l'UE

Afghanistan. Un attentat suicide des talibans a fait trois morts dimanche matin, un Britannique travaillant pour la mission de police de l'Union européenne et deux jeunes femmes afghanes, alors que les insurgés multiplient les attaques au coeur de la saison des combats. Cet attentat, qui a eu lieu près de l'aéroport de Kaboul, intervient quatre jours après une attaque nocturne des insurgés contre une résidence hôtelière de Kaboul qui a fait 14 morts, pour la plupart des étrangers venus assister à un concert de musique afghane. L'un des porte-parole de l'Eupol, Aziz Basam, a dans un premier temps indiqué à l'AFP qu'un étranger travaillant pour l'UE avait été tué. Dans un communiqué, l'Eupol a ajouté que trois membres de la mission de L'UE avaient également été blessés sans gravité. Et dans l'après-midi, Londres a précisé que la personne tuée dans l'attentat était un ressortissant britannique. «Nous pouvons confirmer qu'un Britannique a été tragiquement tué dans une attaque terroriste à Kaboul ce matin», a écrit l'ambassade du Royaume-Uni à Kaboul dans un bref communiqué. L'attentat, perpétré par un kamikaze à bord d'une voiture, a été revendiqué par les talibans dimanche via leur compte Twitter officiel. Les insurgés, qui exagèrent souvent le bilan des attaques, ont assuré, via leur porte-parole Zabihullah Mujahid, avoir tué «sept soldats occupants» et en avoir blessé cinq autres. De son côté, le président afghan Ashraf Ghani a condamné l'attaque dans un communiqué dimanche après-midi. «Le meurtre de civils, en particulier des femmes et des enfants montre que les terroristes sont battus sur le terrain par nos forces de sécurité. Outre la personne travaillant pour l'Eupol, deux jeunes filles afghanes ont été tuées dans cette attaque, ont indiqué à l'AFP des sources policières.
Sediq Sediqqi, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, a précisé sur son compte Twitter: «Dans l'attaque d'aujourd'hui deux femmes ont été tuées, et 18 personnes -- 8 femmes, 7 hommes, 3 enfants -- ont été blessées». Ce bilan a été confirmé par le Dr Khalilullah Hodkhil, directeur adjoint de l'hôpital Wazir Akbar Khan, qui précise que les blessés «sont pris en charge et (que) leurs blessures ne sont pas graves». Selon l'Eupol, deux véhicules se trouvaient sur les lieux au moment de l'explosion et un seul a été affecté par l'attentat. Najib Danish, le porte-parole adjoint du ministère de l'Intérieur, a expliqué que le convoi étranger était en train de passer au moment de l'explosion de la voiture du kamikaze et que trois véhicules civils, ainsi qu'un des véhicules étrangers, avaient été endommagés. L'Eupol est présente en Afghanistan depuis 2007 et contribue à la formation de la police afghane. Son mandat actuel s'étend jusqu'au 31 décembre 2016. Le 5 janvier dernier, un attentat des talibans avait déjà visé un convoi de l'Eupol à Kaboul. Aucun membre de la mission n'avait été tué, mais un civil afghan avait péri. Cette attaque de dimanche intervient dans un contexte de combats quasi quotidiens entre les forces gouvernementales et les insurgés islamistes talibans. Les talibans, qui ont lancé leur offensive de printemps fin avril, visent également des cibles étrangères présentes Afghanistan. Cette nouvelle «saison des combats» est la première sans la présence massive des forces internationale, après les 13 années de conflit qui ont suivi la chute du régime taliban en 2001. Depuis le départ de l'essentiel des troupes de combat de l'Otan en décembre, les forces de sécurité afghanes sont seules face à l'insurrection talibane. Une force résiduelle de quelque 12.500 hommes est restée sous la bannière de l'Otan pour assurer la formation de l'armée locale jusqu'en 2016. Mercredi, lors d'une réunion de l'Otan à Antalya (Turquie), le secrétaire général de l'Alliance atlantique Jens Stoltenberg a indiqué que l'organisation garderait une mission civilo-militaire réduite en Afghanistan après 2016, cette fois-ci chapeautée par des civils.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 619

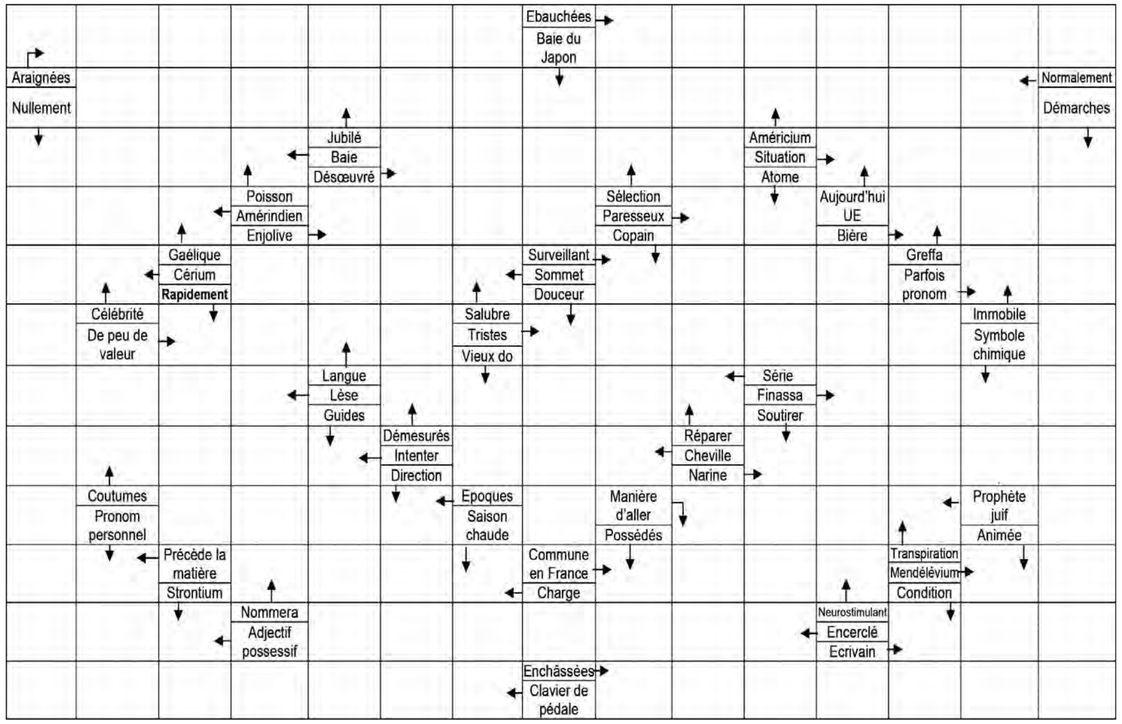

Mots croisés N° 619

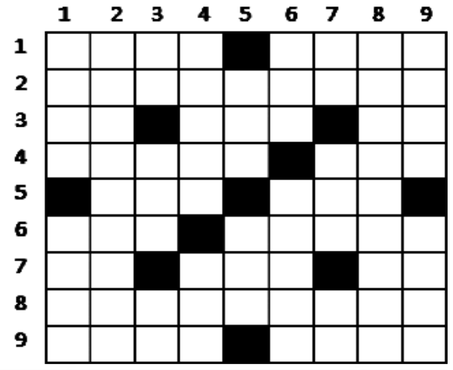

Horizontalement :

1 - Anneau de cordage. – Liaison.
2 – Rendu plus court.
3 – Neptunium. – Détesté. – Langue de troubadour.
4 – Homme politique portugais. – Bête de somme.
5 – Imitation d'objets précieux. – Autre nom de moi.
6 – Prairie. – Poire à deux valves utilisée pour nettoyer le conduit auditif.
7 – Paresseux. – Constituant essentiel de la cellule vivante. – Symbole chimique.
8 – Relevé.
9 – Alla à l'aventure. – Orateur grec.

Verticalement :

1 – Fleuve d'Irlande. – Enjolive.
2 – Faire revenir dans sa patrie.
3 – Scandium. – Patriarche. – Tour symbolique.
4 – Insuccès. – Beau porteplumes.
5 – Funeste organisation. – Ancien nom de Tokyo.
6 – Brillé. – Etat de découragement et de langueur.
7 – Fin d'infinitif. – Durée de vie. – Nazis.
8 – Epargne.
9 – Ville de France. – Charge d baudet.

Mots Croisés N° 618

D	E	G	U	I	S	E	N	T
I	N	■	N	U	I	T	■	A
V	■	V	I	L	E	■	A	R
E	G	O	■	E	N	T	R	E
R	A	I	E	■	S	I	E	N
S	E	R	P	E	■	E	S	T
I	L	■	I	R	A	N	■	U
O	■	S	A	R	I	■	T	L
N	Y	C	T	A	L	O	P	E

Mots fléchés N° 618

A	R	R	I	E	R	E	■	P	I	S	T	O	L	E
■	O	U	T	R	E	C	U	I	D	A	N	C	E	■
S	I	S	E	■	J	U	S	T	E	■	T	R	U	C
I	D	E	■	S	E	■	A	R	A	S	■	E	R	E
M	E	■	T	A	T	E	■	E	L	E	E	■	S	N
I	■	E	R	R	E	R	A	■	E	N	T	A	■	T
L	E	S	E	■	R	E	V	E	S	■	A	M	E	R
I	N	O	U	I	■	S	E	S	■	E	M	E	R	I
T	■	N	I	C	E	■	N	■	E	T	E	S	■	P
U	S	■	L	A	M	E	■	E	M	I	S	■	B	E
D	O	N	■	R	U	M	I	N	E	R	■	S	E	T
E	L	E	V	E	E	S	■	S	U	E	D	I	N	E

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA
Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 001316510065 4 50
N.I.F : 001316100684251
Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone : - 0555913265 - 0659208202 - 0550678400
Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Les PCD source de conflit à l'APC de Chemini

Crise. *C'est presque devenu courant au niveau des communes de la wilaya de Bejaia, où la répartition de l'enveloppe financière octroyée par l'Etat dans le cadre du plan de développement communal (PCD) est l'occasion de batailles rangées entre élus.*

En effet, après les crises qui ont traversé les localités de Sedouk, d'Ait Djelil et Boudjellil, où une vague de contestation a été observée avec des blocages des sièges communaux et autres actions de rues, voila que c'est autour de la commune de Chemini, située sur les hauteurs de la ville de sidi Aich, de connaitre les mêmes remous dénoncés cette fois-ci par Belala Krimou, élu sur la liste indépendante « Fidélité ».
Dans un écrit envoyé par cet élu à notre rédaction locale, le premier reproche fait à l'Assemblée communale est le rejet d'une procuration émise par l'un des élus absents à la réunion de l'Assemblée tenue en mars dernier, suivi de la nomination d'un autre élu à titre permanent au poste de président de la commission sociale.
Ce contre quoi s'élève l'élu en question, qui en dénonce un procédé pur le moins étranger aux usages dans les collectivités locales. Et pour cause, le président de cette commission sociale est, selon cet écrit, constamment absent des réunions de l'assemblée mais aussi du territoire de la commune de Chemini. Cette commission sociale qui représente l'un des enjeux majeurs dans une assemblée communale, du fait qu'il s'agit de la gestion des enveloppes financières parfois très conséquentes, pourrait-elle être gérée à distance ?
Tout porte à le croire si l'on se réfère à la dénonciation de K Belala, qui prend à témoin les comités de villages et le mouvement associatif qui selon lui ont tous constaté l'absence du président de la commission sociale et de l'Assemblée et du territoire communal. Lors de cette assemblée tenue en mars dernier, il était question d'ajourner la répartition de l'enveloppe accordée dans le cadre des PCD jusqu'à ce que les comités de villages et les associations soient présents à la séance de vote. Seulement, l'élu contestataire se dit outré de constater que la répartition a déjà été établie comme l'atteste l'écrit accroché au niveau du siège communal et ce, en « excluant » ces comités de villages et toutes les associations. Se sentant floué, l'élu contestataire, qui interpelle les représentants de tous les villages structurés en comités, a alerté les autorités de wilaya ainsi que les hauts responsables du pays dénonçant dans son écrit la gestion de sa commune qui visiblement est sur le point de vivre des mouvements de contestation semblables à ceux des communes sus citées et ce, à cause d'une répartition financière qualifiée d'« opaque ».

Boubekeur Amrani

Bejaia : *plusieurs maîtres nageurs mobilisés par la Protection civile*

Plusieurs maitres nageurs seront mobilisés par la Protection civile pour veiller à la sécurité des estivants cet été, au niveau des différentes plages des differentes communes de la côte est de Bejaia qui sont Boukhelifa, Tichy, Aokas, Souk El Tenine et Melbou. Selon une source au département de communication à la direction générale de la Protection civile de Bejaia : « Tout sera fin prêt pour accueillir les vacanciers et pouvoir intervenir au moment opportun en cas d'accident ». Le dispositif qui sera mis en place touche les plages autorisées à la baignade. Les agents de la Protection civile qui seront déployés sur les plages des lesdites communes seront censés intervenir, notamment en cas de noyade et dispenser les premiers soins sur place. Tous les moyens nécessaires seront disponibles pour effectuer les opérations de sauvetage dans les meilleures conditions. La saison estivale qui ne tardera à débuter s'annonce, selon l'orateur, « ordinaire », mais le grand travail ne commencera que durant les mois de juillet et août prochains

...et les estivants déjà à l'assaut de la côte est

Avant même l'ouverture officielle de la saison estivale, notamment pendant les week-ends, des files indescriptibles de voitures longent la RN9 en direction des plages de la côte Est de Bejaïa. La circulation est devenue tellement dense qu'il est difficile de se frayer un chemin, ceci en plus des nombreux accidents relevés çà et là. Bref, l'objectif premier de tous ces touristes est d'aller prendre la température de la grande bleue qui reste encore assez basse pendant ce début du mois de juin. Sinon, les centaines de visiteurs qui viennent de l'intérieur, du pays à savoir Sétif, BBA, Batna et M'sila, s'adonnent à des randonnées tout le long de la côte. « Pour un début, ça s'annonce bien », dira un commerçant de la région. « En venant ici dans la région, ces touristes créent même une certaine ambiance », rétorquera l'autre.
Il est vrai alors que ces derniers temps le thermomètre a connu une ascension vertigineuse et ce ne sont sûrement pas nos concitoyens de M'sila ou de Batna qui nous contrediront. « Si on ne prend pas de bain, on respire au moins un peu d'air frais devant la mer et cette région boisée et, croyez moi, qu'on sent un certain changement quand même », nous dira un touriste, venu de la capitale du Hodna. Il faut reconnaître également, que l'état actuel de la RN9 et le nombre impressionnant de véhicules qui y circulent ne sont pas pour arranger les choses, notamment en matière de sécurité pour les habitants jouxtant la chaussée.
La côte Est de Bejaïa fera sûrement le plein cet été et le nombre de véhicules qui prendra d'assaut la RN9, commence d'ores et déjà à aller crescendo. La vigilance devra particulièrement être de mise durant ces trois mois de pleine saison.

Hafit Zaouche

Un père de famille tue sa femme et ses deux filles à Tichy

Horreur. Les services de la protection civile appelés par des riverains n'ont fait que constater trois corps sans vie d'une femme âgée d'une quarantaine d'années, et celui de ses deux filles, âgées de douze années la première et de tout juste sept mois la seconde.
L'affaire a eu lieu au village d'Ait Amrous, presque un lieu dit situé sur les hauteurs de la ville balnéaire de Tichy, à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bejaia. Et l'auteur de ce triple assassinat, commis à l'aide d'un objet contendant, n'est autre que le chef de famille, âgé lui de 46 ans et souffrant, selon les premiers éléments de l'enquête, de troubles psychiques.
Quant à son troisième enfant, un garçon âgé de dix ans, il a pu prendre la fuite laissant derrière lui un père enragé, s'acharnant avec une rare violence sur son épouse et ses deux filles sans défense. Dans tous les cas, seule l'enquête enclenchée juste après cette découverte macabre déterminera les circonstances dans lesquelles a eu lieu ce triple assassinat qui a couté la vie à trois membres d'une même famille, laissant dans le désarroi le un garçon qui aura tout le mal du monde à effacer de sa mémoire cette horrible nuit qui a vu sa vie basculer dans…l'inconnu.
Notons qu'après cet assassinat, la question d'une réelle prise en charge d'individus souffrant de troubles mentales se pose avec acuité, sachant que des malades circulent en toute liberté à travers les rues des villes et villages de cette région non encore dotée d'une structure d'accueil spécialisée dans les soins et la prise en charge des citoyens souffrant de telles pathologies.

B. A.

Présentation de bilan et évaluation de la gestion de la commune d'Ait-Smail

Transparence. La commune d'Ait- Smail a organisé ce samedi 16 mai une journée d'évaluation de la gestion communale et de présentation de bilan par le premier magistrat de la commune et ses adjoints, et ce au niveau du siège de l'APC.
Dans le programme des actions tracées, figure en premier l'ouverture par le P/APC Abdoune Nacer, des travaux de cette journée prévue à 9h du matin. Juste après, la première session consacrée aux vice-présidents a suivi. Aux environs de 09h30mn, REBAI Sadek, le vice-président chargé des secteurs de l'hydraulique (eau et assainissement), jeunesse, sport et culture, postes et télécommunications, est intervenu pour parler du bilan des projets réalisés, en cours de réalisation, ou non réalisés jusqu'à ce jour dans son secteur.
Quelques minutes plus tard c'est l'intervention de monsieur SLIMANI Smail vice-président chargé des secteurs de transport publics et scolaires, voirie et environnement, agriculture et forêt. On a aussi enregistré l'Intervention de Mechouche A. Laziz, vice-président chargé des secteurs de l'administration et moyens généraux, commerce, travaux publics (routes). L'intervention de SAHLI AbdelKader, vice-président chargé des secteurs des travaux bâtiments et aménagement, santé, hygiène, éducation et formation, a été axée sur les nouveautés et les manques qui ont marqué notamment les secteurs de l'éducation et de la santé dans la région.
Après une pause de quelques minutes les présents passent à la deuxième session consacrée aux présidents de commissions permanentes et qui a duré environ une heure. M. Hebache AbdelNacer a parlé de l'état de ses secteurs d'aménagement de territoire, l'urbanisme, le tourisme et l'artisanat à Ait-Smail. Le même cas pour l'Intervention de M. Djadja Cherif, président de la commission des affaires sociales, culturelles, sportives et de jeunesse. Enfin, M.Amari Abderahmane, président de la commission économique, finances et investissement, a de son côté tenu l'assistance au courant de l'état de fait qui caractérise le développement de ses secteurs dans la commune. Après le déjeuner, c'était la troisième session consacrée au débat. Suite à quoi un moment d'échange d'idées devait culminer par la clôture de cette journée d'évaluation, jugée fructueuse.

K. M.

CUISINE

Quiche au fromage de chèvre

Ingrédient :
- 300g de pâte brisée
- 4 c à s de crème fraîche
- 4 tranches de fromage de chèvre
- Un verre à thé de lait entier
- 3 œufs moyens
- Quelques branches de persil
- Poivre
- Sel

Préparation
- Aplatir la pâte dans un moule à tarte beurré.
- Piquer la avec une fourchette.
- Dans un bol, mélanger le lait avec la crème fraiche, les œufs, les morceaux de fromage de chèvre.
- Saler et poivrer.
- Verser ce mélange sur la pâte aplatie.
- Cuire au four préchauffé à 200° pendant 25 minutes.
- Servir tiède.

Tajine d'aubergines

Ingrédients :
- 600 g de gigot d'agneau
- 3 aubergines
- 4 tomates, 1 oignon
- 6 gousses d'ail
- Huile d'olive
- Paprika, cumin, vinaigre
- Sel, poivre, safran

Préparation :
- Couper l'oignon en lamelles et les tomates pelées et épépinées en petits dés. Les mettre dans une cocotte-minute avec la viande, 3 gousses d'ail hachées, l'huile d'olive et les épices.
- Faire revenir pendant 5 minutes et recouvrir d'eau.
- Cuire à couvert pendant 30 minutes sur feu moyen. - Pendant ce temps, préparer les aubergines en les coupant en deux parties inégales.
- En partant de la tête laisser 5 cm, cette partie est à -mettre à cuire avec le tajine et le reste servira pour préparer le caviar d'aubergines.
- Une fois les 30 minutes passées, rajouter les 3 têtes d'aubergines et mettre à cuire pendant 15 minutes.
- Laisser réduire pour avoir une sauce onctueuse.
- Pour la présentation, mettre tout d'abord la viande et la sauce, mettre par dessus le caviar d'aubergines et enfin les têtes d'aubergines.

Ingrédient :
- 60 g de farine
- 1 cuillère à café de levure
- 60 g de sucre
- 60 g de beurre
- 15 g de poudre de noisettes, sucre vanillé
- 1 œuf + 1 jaune d'œuf
- 200 g de chocolat : noir, au lait.

Préparation :
Préchauffer le four à 220°C. Mieux vaut utiliser un moule en silicone pour faciliter le démoulage du chocolat. Dans un saladier, blanchir l'œuf et le jaune avec le sucre. Ajouter la farine. Mélanger énergiquement. Incorporer petit à petit le beurre fondu puis laisser reposer une heure au réfrigérateur. Garnir les moules à moitié de pâte et enfourner à 220°C. Puis, quand il se forme un creux au niveau de la future bosse, baisser le four à 180°C et poursuivre la cuisson environ 6 minutes. Démouler sur une grille à la sortie du four puis déposer dans chaque empreinte un carré de chocolat de votre choix, passer quelques secondes dans le four éteint. Déposer les madeleines sur le chocolat fondu, presser un peu et mettre au frais pour faire durcir. Démouler et dévorez-les car c'est un délice.

Citation du jour :
« Le grand Dieu fit les planètes et nous faisons les plats nets. »
François Rabelais

Astuce grand-mère

Produits ménagers : fabriquer son nettoyant wc

Comment fabriquer soi-même son nettoyant WC ?
Pour nettoyer naturellement le fond de votre cuvette, il existe une astuce de ménage simple et efficace. Ce produit naturel va désinfecter et détartrer vos toilettes. Découvrez cette astuce de grand-mère indispensable !

Ingrédients
- 1/2 verre de vinaigre blanc
- 1/2 verre de bicarbonate de soude
- 4 gouttes d'huile essentielle de Tea Tree (d'arbre à thé)

Recette du nettoyant wc de grand-mère
1. Versez le bicarbonate de soude directement dans le fond de votre cuvette.
2. Ajoutez-y aussitôt le vinaigre blanc.
3. Laissez se produire l'effervescence des deux mélanges.
4. Mettez l'huile essentielle de Tea tree.
5. Laissez agir pendant au moins 30 minutes.
6. Frottez avec une petit brosse de WC.
7. Tirez la chasse d'eau.

Lotion de thym contre les pellicules

Comment faire sa lotion anti pelliculaire maison ?
Découvrez la recette antipelliculaire de nos grands-mères. Une lotion très efficace contre les pellicules !

Recette de Grand-mère
Ingrédients
- 4 c. à soupe de thym séché
- 2 tasses d'eau

1. Faites bouillir le thym séché avec l'eau dans une casserole.
2. Laissez chauffer pendant environ 10 minutes.
3. Filtrez.
4. Laissez refroidir.
5. Appliquez cette lotion sur cheveux humides après votre shampooing en massant le cuir chevelu. Inutile de rincer.

L'actu vue sous un autre angle de dire N° 30

France : la déprime du dimanche commence à 16 heures
«Peur de retourner travailler lundi ? De nombreux sondés attribuent leur déprime dominicale à l'ennui...
Quatre personnes sur 10 ressentent un vague à l'âme à l'approche du lundi, et à l'idée de reprendre le travail. Le dimanche soir est donc propice au blues.»
- Le dimanche, le sang des travailleurs français se glace, le mauvais sang gagne tous les esprits, ils se mordent la lèvre jusqu'au sang…à croire que c'est leur façon de célébrer le jour du « Saigneur ».

Conflits sociaux le secteur des assurances paralysé
«Sauf rebondissement de dernière minute, la grève des travailleurs des assurances paralysera toutes les sociétés publiques du secteur. La menace est brandie depuis quelques jours par les cadres syndicaux du secteur des assurances affiliés à la Fédération nationale des travailleurs des banques et assurances (UGTA).»
- Oui, il vaut mieux paralyser que manifester ; car ce secteur qui connaît la police d'assurance ne connaît pas encore l'assurance de la police…

Les préinscriptions universitaires débuteront demain nouveaux bacheliers, à vos fiches !
« L'université des langues de Bouzaréah, Alger II, compte accueillir au moins entre 3 000 et 3 500 étudiants pour la prochaine rentrée universitaires 2012/2013. »
- Pour ne pas revenir le lendemain, il faut s'y mettre à deux mains …

Réduction des dépenses publiques Louisa Hanoune voit rouge
« S'exprimant, hier à Alger, lors de la réunion avec la commission femmes travailleuses du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune a réfuté les déclarations du trésorier de l'État annonçant lundi passé que les salaires ont atteint le plafond. Selon la SG du PT, cette déclaration est discriminatoire à l'égard des autres catégories de travailleurs. »
- En effet, on ne peut pas parler de plafond quand on sait que le salaire du travailleur est en fait un…fonds plat.

Le comportement contradictoire des automobilistes le choc des chiffres pour choquer les mentalités
« Le respect du code de la route n'est plus une préoccupation pour les Algériens, appelés à enterrer une moyenne de 10 personnes/jour. »
- Eh oui, quand devant un panneau indiquant « virage à droite dangereux », l'automobiliste tourne à gauche…

Tissemsilt par la faute d'une pollution qui a atteint un pic très élevé, des tonnes de poissons périssent au barrage de Bougara qui est responsable de cette catastrophe écologique ?
« La ville de Tissemsilt qui reste jusqu'à présent dépourvue d'une station d'épuration des eaux usées, rejette ses déchets liquides directement vers le barrage de Bougara via l'oued de Boukaala, ce qui n'augure pas d'un avenir meilleur. »
- Catastrophe ? CACASTROPHE, oui !

Lem

L'ACTU MOTS À MAUX

L'accès des femmes en politique : Des acquis, mais «la parité est loin»

La représentation de la femme au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) est passée de 30 sièges à 146 sièges dans l'actuelle législation, soit 31,60 %. Le taux de participation des femmes dans les assemblées locales a également augmenté, passant de 0,58 % en 1997 à 18 % en 2012. Tous ces «acquis» sont-ils suffisants ?

- En accédant aux affaires politiques, la femme apportera beaucoup pour le bien-être des foyers, et par ricochet à son pendant masculin. N'oublions pas que la femme est l'avenir de l' « home »…

Troisième édition du Salon International de l'Industrie Alimentaire (SIAG) : Promouvoir les investissements dans l'industrie agroalimentaire

Plus d'une centaine d'exposants ont pris part à la troisième édition du Salon international de l'industrie alimentaire « SIAG », qui a eu lieu au Centre de Conventions d'Oran.

- Dans ce salon, on s'est mis autour d'une table pour parler de la bonne table et de la bonne chère…

Le ministre des Ressources en eau à Boumerdès : Un projet d'irrigation d'une surface agricole de 20.000 hectares

Un projet d'irrigation d'une surface agricole de 20 000 hectares profitera à la wilaya de Boumerdès au titre du présent quinquennat, a annoncé hier le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

- Autrement dit, à Boumerdès « l'haut » donne l'avis sur l'eau et la vie…

Blida 186 personnes écrouées le mois dernier

Dans son bilan du mois de janvier dernier, la Sûreté de la wilaya de Blida a eu à traiter 321 affaires impliquant 429 personnes dont 186 ont été placées sous mandat de dépôt.

- Soit, 2 232 arrestations par an. De ce fait, dans un peu plus de 70 ans, il ne restera plus aucun habitant en liberté à Blida. Lol…

Lem

Paris reste dans la lumière

Ligue1. *Intraitable, le Paris SG n'a pas raté l'occasion de s'offrir un 3e titre de champion d'affilée, le 5e de son histoire, en battant Montpellier (2-1) sur des buts de Blaise Matuidi et Ezequiel Lavezzi, samedi à La Mosson lors de la 37e et avant-dernière journée du Championnat de France.*

Le PSG n'avait besoin que d'un petit point pour garder sa couronne mais il a tenu à faire les choses dans les règles de l'art. Pas question pour le club de la capitale de se contenter du minimum syndical et de maintenir sa suprématie à l'issue d'un match au rabais. C'est donc grâce à un 8e succès consécutif que les Parisiens ont bouclé l'affaire en ne laissant quasiment aucune chance aux Héraultais. Alors que Montpellier voit ses rêves de qualification pour l'Europa League s'effondrer, le PSG peut d'ores et déjà préparer la grande fête au Parc des Princes, samedi prochain pour la réception de Reims. Pour les dirigeants, ce sacre à La Mosson a un petit goût de revanche puisque ce sont les Montpelliérains qui avaient osé en 2012 priver leur équipe, à l'époque dirigée par Carlo Ancelotti, d'un premier trophée en Championnat de France. Mais depuis cette date, Paris a retenu la leçon et écrase tout sur son passage sur la scène nationale. Le voilà même à une marche d'un triplé inédit (Championnat, Coupe de France, Coupe de la Ligue) en cas de victoire en finale de la Coupe de France, le 30 mai contre Auxerre (division 2). Un bilan à mettre au crédit de l'entraîneur Laurent Blanc, en passe de rafler 5 titres en 2 ans et dont un départ cet été semble désormais hautement improbable.

Pastore privé de finale

Même délesté de trois pièces maîtresses, la superstar Zlatan Ibrahimovic, blessé (mollet), et les deux milieux italiens Thiago Motta et Marco Verratti, suspendus, Paris n'a en tout cas pas laissé son adversaire respirer et a rapidement pris les choses en main grâce à l'inusable Matuidi, parfaitement alerté par une passe en profondeur d'Adrien Rabiot (17e).
Lavezzi a tué tout suspense en reprenant un centre de Serge Aurier, manqué une première fois par Edinson Cavani (25e, 8e but en L1). Montpellier n'a fait illusion que sur un centre-tir d'Anthony Mounier qui a lobé Salvatore Sirigu (40e).
Le PSG a ensuite géré son avantage au cours d'une seconde période largement dominée par Montpellier, même si Aurier a failli faire mouche (79e) et que Javier Pastore a trouvé la barre dans les arrêts de jeu. Le seul petit point négatif de la soirée est venu du carton jaune reçu par Pastore (45e+2) pour une altercation avec Vittorino Hilton. Le génial meneur argentin, encore étincelant techniquement, manquera la finale de la Coupe de France pour un 3e avertissement en 10 rencontres. Mais on peut supposer que Paris peut se passer de ses services pour dominer l'AJA.
Pas de quoi donc ternir la soirée du PSG conclue sur l'air d'"On est les champions", scandé par ses fans, et sous les odeurs des fumigènes déversés par d'ex-Ultras de la tribune Auteuil. La fête ne fait que commencer pour les Parisiens.

Bayern Munich : *Cette équipe que Guardiola rêverait d'entraîner !*

Éliminé au stade des demi-finales de la Ligue des Champions, Pep Guardiola pourrait envisager de quitter le Bayern Munich cet été. Un joueur qui s'est récemment entretenu avec lui confie les envies du technicien catalan.
Pep Guardiola prêt à aller voir ailleurs ? Suite à l'élimination en demi-finale de la Ligue des Champions face au FC Barcelone, l'avenir du tacticien espagnol a rapidement été remis en question. La presse allemande et britannique révélait d'ailleurs des contacts avec les dirigeants de Manchester City. Pour calmer le jeu, l'ex-entraîneur du FC Barcelone a d'ailleurs déjà tenté de se défendre en conférence de presse : « Je vous l'ai déjà dit 200 millions de fois, j'ai encore un an de contrat ici. Je serai ici la saison prochaine, il n'y a rien à ajouter », a-t-il récemment lâché.
Alors, Pep Guardiola envisagerait-il un futur départ d'ici la fin de son contrat qui expire en juin 2016 ? Julio Sergio, ancien joueur de l'AS Roma, a eu l'occasion de s'entretenir avec le tacticien du Bayern Munich. Sur ESPN, le Brésilien a révélé les désirs de changement de l'ex-Blaugrana. « Il m'a dit qu'il rêve d'entrainer la Seleçao plus tard et qu'il accepterait une offre qui lui serait faite. Que si on lui avait proposé avant la Coupe du Monde, il aurait dit oui tout de suite et qu'il aurait été champion avec Neymar », a-t-il ainsi conclu, comme l'a relayé RMC.
Une nouvelle révélation qui vient s'ajouter aux dernières indications sur l'avenir de PepGuardiola. L'idée de la Premier League a notamment été évoquée par Sala Martin, ancien trésorier du FC Barcelone et proche de l'entraîneur bavarois. « Pep Guardiola n'a jamais voulu aller à Manchester City avant de rejoindre le Bayern.
Pep aime les clubs avec une grande tradition et des maillots qui ont une histoire. Pour lui, c'est plus important que le fait qu'il y ait de grands joueurs et beaucoup d'argent. Guardiola a même voulu appeler Manchester United. Il aime aussi des clubs comme Arsenal ou Liverpool qui pourraient être des futures destinations pour Pep qui ne retournera pas àBarcelone ».

Préparez les bougies pour…

Dans sa rubrique dominicale, FIFA.com revient sur les faits d'armes de grands noms du football qui souffleront leurs bougies durant la semaine à venir, à l'image d'Iker Casillas, Brad Friedel ou encore Diego Forlan.

55 ans (17 mai) - Pedro Pasculli a aidé à l'Argentine à remporter sa deuxième Coupe du Monde de la FIFA™ . En 1986, il a participé à deux matches et marqué le but de la victoire face à l'Uruguay en huitième de finale. Après des débuts à Colon, il a été couronné deux fois champion d'Argentine. Il a également terminé meilleur buteur du championnat avec Argentinos Juniors. Après un passage à Lecce, il est rentré au pays pour porter le maillot de Newell's Old Boys. Il est ensuite parti au Japon pour défendre les couleurs de PJM Futures, avant de terminer sa carrière dans le club italien de Casertana. En tant qu'entraîneur, Pasculli a dirigé l'Ouganda et plusieurs équipes italiennes de divisions inférieures.

44 ans (18 mai) - Brad Friedel mettra un terme à sa longue carrière au terme de la saison 2014/15. Il a fait ses débuts avec les États-Unis lors de la Coupe du Monde organisé par son pays en 1994, avant de jouer un match à France 1998, puis d'être titulaire durant Corée/Japon 2002, où le parcours des Stars and Stripes s'est achevé en quart de finale. Il a, en outre, décroché la troisième place en Coupe des Confédérations de la FIFA 1999 et disputé les Tournois Olympiques de Football Masculin 1992 et 2000. En deux participations à la Gold Cup de la CONCACAF, il a terminé finaliste en 1998. En 1995, il a terminé quatrième de la Copa América. Après des débuts à Brondby, il a décroché la Coupe de Turquie avec Galatasaray. Il a ensuite signé à Colombus Crew, avant de rejoindre Liverpool puis les Blackburn Rovers, club avec lequel il a brandi la Coupe de la Ligue.

36 ans (19 mai) - Diego Forlan a pris sa retraite internationale après 13 ans de services avec l'Uruguay, durant lesquels il a disputé trois Coupes du Monde : Corée/Japon 2002, où il a marqué un but en un match, Afrique du Sud 2010, où il a inscrit cinq buts, atteint les demi-finales et reçu le Soulier d'Or du meilleur joueur, et Brésil 2014, durant laquelle il a disputé deux rencontres. En 2013, Forlan a terminé quatrième de la Coupe des Confédérations. Plus jeune, l'attaquant a disputé la Coupe du Monde U-20 1999. En Copa América, il a fini troisième en 2004, quatrième en 2007, avant de remporter le titre continental en 2011. Après avoir fait ses gammes dans le club argentin d'Independiente, il a remporté un championnat, une FA Cup et un Community Shield à Manchester United. Sous le maillot de Villarreal, Forlan a brandi la Coupe Intertoto, terminé meilleur buteur de Liga. Avec l'Atlético de Madrid, il a brandi la Ligue Europa et la Supercoupe d'Europe. Après des passages à l'Inter Milan et à l'Internacional, au Brésil, le natif de Montevideo s'est engagé avec Cerezo Osaka en début d'année 2014.

34 ans (20 mai) - Iker Casillas a remporté la Ligue des champions de l'UEFA et la Coupe d'Espagne avec le Real Madrid en 2014, mais il a aussi quitté la Coupe du Monde dès la fin du premier tour avec l'Espagne.
Il a ensuite décroché la Supercoupe d'Europe et la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2014. L'Espagnol a gardé les filets de l'Espagne durant les Coupes du Monde 2002, 2006 et 2010, la Coupe des Confédérations 2009, dont il a terminé troisième, et la Coupe des Confédérations 2013, dont il a fini deuxième. Plus jeune, Casillas était déjà au poste avec la Roja en Coupe du Monde U-17 1997, bouclée en troisième position, et en Coupe du Monde U-20 1999, avec une victoire à la clé. Après avoir disputé l'UEFA EURO 2004, il a remporté les éditions 2008 et 2012, en tant que capitaine.

L'edito

de Mourad Bendris

L'opposition hausse le ton

Comme il fallait s'y entendre, au vu du caractère tendu des relations entre le pouvoir et l'opposition, le dernier remaniement ministériel, le troisième de «l'ère» Sellal, a été froidement accueilli par celle-ci. Une froideur teintée, chez certains de ses responsables, d'un sarcasme non voilé. Du fait qu'ils n'y voient qu'un simple jeu d'illusion - confirmé, soutiennent-ils, par le caractère par trop superficiel des changements qu'il a introduits dans la composante gouvernementale - visant à leurrer l'opinion publique sur l'existence d'une volonté du pouvoir à aller de l'avant. Sauf que l'opposition n'est pas restée, cette fois-ci, à ce niveau de réaction. Certaines des personnalités, parmi ceux qui y sont le plus en vue, ont saisi l'occasion de ce remaniement ministériel décrié pour remettre sur le tapis la plus récurrente, ces derniers temps, de ses revendications : l'urgent départ du régime en place, à savoir.
Si Ali Benflis, en sa qualité de premier responsable du nouveau parti Talaiou El Houriyat (l'Avant-garde des libertés), a choisi une manière, disons, soft pour le faire, Abderezak Mokri », le véhément président du HMS, a opté quant à lui pour une manière plutôt hard.
En déclarant, dans un article publié sur le site web de son mouvement, que « (vouloir) sauver le régime aujourd'hui serait trahir le pays », ce dernier parait, en effet, plus tranchant que le premier qui s'est contenté, dans le discours qu'il a prononcé ce week-end, à Oran, d'avertir que « le pays (était) en danger ». Deux manières différentes qui n'en sont pas moins révélatrices, pour nombre d'observateurs, d'un haussement de ton évident de l'opposition à l'égard du pouvoir. Ce qui présage, à ne pas en douter, tant l'une et l'autre de ces composantes du champ politique national semblent convaincues de la justesse de leurs positions respectives, de lendemains chauds. Surtout que les sujets qui « fâchent », telle la révision de la constitution, qui risquent d'être mis sur la table dans les prochains jours, ne sont pas rares…

M B

Deux manières différentes qui n'en sont pas moins révélatrices, pour nombre d'observateurs, d'un haussement de ton évident de l'opposition à l'égard du pouvoir.

islamiste dans l'Exécutif pérennise la d'entrisme chère à feu Mahfoud Nahnah dans sa stratégie de conquête du pouvoir.
Il faut avouer que le score électoral engrangé par la liste qu'il a pilotée à Alger sous la bannière du triumvirat islamiste MSP, Islah, Nahda, quand il a récolté 30% des voix, qui lui ont valu 13 sièges à l'APN, est pour quelque chose dans cette confiance du haut-lieu à son égard. Surtout que dans le même moment, les partis islamistes traditionnels (le MSP, Ennhada, le Front du changement et le PJD d'Abdallah Djaballah) ont basculé dans l'opposition.
Un fait qu'il a judicieusement mis à profit en se plaçant comme seul représentant de la mouvance verte.

Larbi Kacel

Les adversaires de Saadani n'en démordent pas

FLN. Les contestataires du secrétaire général du FLN sont loin de lâcher prise devant le rouleau compresseur imposé par Ammar Saadani qui tient son congrès prévu pour la fin du mois en cours. Eux qui attendent toujours le verdict de la chambre administrative près le tribunal de Bir Mourad Rais concernant le recours introduit pour invalider l'autorisation accordée à Amar Saadani pour organiser justement ce 10ème congrès du parti, ils tentent tant bien que mal de s'organiser pour parer à toutes les éventualités. C'est ainsi qu'ils ont mis sur pied une cellule de crise d'une dizaine de membres, qui devra se charger du suivie de l'action entamée devant la justice. Une démarche arrêtée, avant-hier samedi, lors d'une réunion ayant regroupé Salah Goudjil, Abdelkrim Abada, Abderrahmane Belayat, Amar Tou, Abderrachid Boukarzaza, El Hadi Khaldi Abdelkader Mchebeck et Aissi Kassa, Boualem Djaffer et Noureddine Dib, Azzeddine Boutaleb et Mustapha Bousbia. D'autres membres historiques du FLN à l'image de Boualem Benhamouda, ancien SG du parti, Mohamed Salah Yahiaoui, Mustapha Cherchali et Ahmed Sbaâ ont manifesté leurs adhésions à la démarche. Ceci via des procurations à Abdelkrim Abada pour se faire représenter à ce conclave tenu samedi à Sidi-Fredj. Mais pas que cette résolution puisque ces conclavistes se sont préparés à tous les scénarios. C'est ainsi que décision a été prise de boycotter le prochain congrès dans le cas où la justice rejetterait leur plainte. Et ce qui coule de source, tout ce beau monde ne reconnaîtra pas les résultats de ce congrès qui, à leurs yeux, « ne remplit ni les conditions statutaires ni les règles exigées par la loi sur les partis».

Katia K

Ramadan 2015 : *une enveloppe prévisionnelle de plus de 8 milliards DA*

La ministre de la solidarité a livré des explications quant au maintien de la procédure portant "couffin du Ramadan", estimant "inadapté" le recours aux chèques postaux, surtout, soutient-elle, que "la majorité de cette frange de nécessiteux ne disposent pas des moyens leur permettant de toucher cette aide par le biais de chèque postal". Une enveloppe financière de plus de 8 milliards de DA sera consacrée à la solidarité en faveur des nécessiteux durant le mois du Ramadan, a annoncé dimanche à Alger, la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, Mounia Meslem. "L'évaluation prévisionnelle de l'enveloppe financière dédiée au financement de l'opération de solidarité pendant le mois du Ramadan est estimée à plus de 8 milliards de DA qui seront distribués comme aide à 1,7 million de personnes nécessiteuses", a déclaré la ministre lors d'une rencontre avec les cadres du secteur.

Des gendarmes blessés dans des heurts entre jeunes à Ghardaïa

Victimes collatérales. Une Quinzaine d'éléments anti-émeute de la gendarmerie nationale ont été blessés, dans la nuit de samedi à dimanche, dans des heurts sporadiques entre des jeunes dans les quartiers de Kourti, Ben Ghanem et Chaâbat El-Telli (Ghardaïa), a-t-on appris, hier dimanche, auprès d'une source hospitalière à Ghadaia. Selon un élu local, ces incidents ont éclaté dans la soirée de samedi et se sont poursuivis au petit matin de dimanche, suite au caillassement d'un véhicule par des jeunes non identifiés, au lieu-dit Chaâbat El-Telli, avant que d'autres jeunes ne s'en prennent au dispositif de maintien de l'ordre de la gendarmerie, déployé à titre préventif dans le quartier d'El-Kourti, proche du lieu de l'incident, en leur lançant des pierres et des cocktails Molotov. Toute la nuit, le quartier a été le théâtre de jets de pierres et de bombes lacrymogènes. Les heurts ont eu lieu entre les jeunes et également avec les forces anti émeute de la gendarmerie qui ont recouru au gaz lacrymogène pour disperser les jeunes et contrôler la situation, a affirmé un habitant du quartier, avant d'ajouter qu'il a fallu attendre jusqu'à 04h00 du matin pour que le calme revienne. Trois (03) habitations et trois (03) véhicules ont été saccagés puis incendiés, dans ces violences survenues dans le quartier d'El- Kourti, selon un notable du quartier et élu local. Cette situation a provoqué la fermeture de l'ensemble des commerces et bloqué la circulation et le trafic routier dans ce quartier ainsi qu'un débrayage dans les établissements scolaires situés dans les quartiers d'El-Kourti et de Ben Ghanem, a-t-on constaté dimanche matin.
Un renfort des brigades d'intervention rapide de la gendarmerie, appuyé par un hélicoptère, a été déployé pour renforcer le dispositif de sécurité mis en place par les pouvoirs publics depuis le début des événements de Ghardaïa, afin de préserver et de sécuriser les personnes et les biens, privés et publics, a-t-on constaté.

la Cité

Relogement de plus de 2 300 familles demain à Alger

Habitat. *Un total de 2 313 familles habitant dans 52 sites précaires rejoindront leurs nouveaux logements, demain mardi, a annoncé, hier dimanche, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, lors d'une conférence de presse.*

Les familles concernées sont réparties à travers 34 communes de la wilaya et 2.000 d'entre-elles bénéficient de la 18eme opération de relogement alors que 313 autres bénéficient de logements publics locatifs.
Au total, ce sont 13.800 personnes qui sont concernées par ces deux opérations, ajoute le wali, selon lequel 792 familles habitaient dans des sites dédiés à des projets d'infrastructures publiques.
475 familles habitaient dans des bidonvilles et 335 autres logeaient dans des caves à Bab Ezzouar, El Madania, El Mouradia, Alger-Centre et Sidi M'hamed. Les 382 autres familles occupaient des terrasses ou encore des bâtiments menaçant ruine. Les communes de Bordj El Bahri, Bach Djerah, El Maqaria et Oued Semmar sont aussi concernées par ces relogements. Le wali a souligné que la circonscription administrative de Sidi M'hamed est la plus grande bénéficiaire de cette opération avec un quota de 600 familles qui seront relogées.
Les familles vont être affectées dans 12 cités parmi lesquels cinq sont neufs comme à Dar El Beida, Bordj El Bahri, Souidania et Baraki. La wilaya va récupérer une assiette foncière de 2,6 hectares après le départ de ces familles.
Le wali a souligné que d'autres opérations «pourraient intervenir avant le ramadhan pour reloger les familles habitants au bidonville de Remli à Semmar et à Bateau Cassé à l'est d'Alger».
Pour assurer le bon déroulement de l'opération de mardi, 8.300 agents sont mobilisés en plus des services de sécurité et d'autres cadres alors que pour les moyens matériels, 4.000 camions et 100 bus sont mobilisés. Par ailleurs, les citoyens ont déposé 5.272 recours après avoir été exclus du relogement et 284 familles ont eu gain de cause alors que 4.779 recours sont rejetés et les autres dossiers sont en cours d'étude. La wilaya a déposé 525 plaintes contre des bénéficiaires de logements dans des opérations antérieures pour diverses fraudes dont la falsification des documents des dossiers et 15 familles sont déjà expulsées.
Des peines d'emprisonnement et des amendes sont d'autres sanctions prononcées par la justice contre 51 personnes, a ajouté le wali. M. Zoukh a aussi indiqué que des bâtiments sont attribués à des familles des membres de services d'ordre qui sont bénéficiaires de locaux dédiés à assurer la sécurité.
Les opérations de relogement à Alger ont débuté en juin 2013 et ont concerné plus de 20.373 familles, soit 122.000 personnes.

Le billet de Said Mekbel

Entre pour et contre

Aujourd'hui, le FIS doit manifester dans la rue. Manifester non pour s'excuser d'avoir montré autant d'indigence d'incompétence, d'ignorance dans les affaires de la cité, ou encore, qu'il avait, quand il voulait s 'occuper d'affaires extérieures, un comportement des plus inconséquents et farfelus. Non, le FIS manifeste pour montrer qu'il est capable comme n'importe quel partie fasciste du monde , de se transformer en organisation paramilitaire.
La belle invention ! Faite semble-t-il, seulement pour impressionner les dirigeants du pays.
Heureusement. Car de manifestations de force à démonstrations de puissance, une bonne partie d'entre nous commence à ne plus en être impressionnée comme immunisée par les différents traitements de choix reçus, cela ne surprend plus guère de voir le FIS rassembler sa nombreuse foule comme les maquignons le font à volonté des moutons. On le sait.
Cela suffit. Car la question qui préoccupe maintenant le plus le citoyen épris de liberté et de justice est celle qui interpelle ses dirigeants.
Face à cette démonstration, que feront-ils ? Sont-ils avec le FIS, plus ou moins complices ou franchement contre lui ?
Car pour le citoyen cela ne peut plus aller plus loin, lui qui qui est de p à découvrir comment se protéger, lui lus en plus tenté de demander au de le garder de ses gouvernants, car du FIS, il serait aujourd'hui capable de s'en charger.

El Ghoul
31 janvier 1991

Hécatombe : *Sept morts et 30 blessés dans des accidents en 24 heures*

Sept personnes sont mortes et 30 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures, a indiqué dimanche un communiqué de la Protection civile.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum El Bouaghi avec trois morts et six autres blessées, suite à une collision entre deux véhicules légers sur la RN 80 dans la commune de Fkirna, selon la même source.
Par ailleurs, trois décès par noyade en mer ont été enregistrés durant la même période à Oran, Tlemcen et Tipasa.
En outre, les unités de la Protection civile ont enregistré 2 143 interventions de différents types durant la même période, pour répondre aux appels de secours des citoyens.

Remerciements

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignées suite à la disparition tragique de leur regrettée épouse et mère, Monsieur Hamid Grine, ministre de la Communication et ses enfants Walid et Lina, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et les prient d'accepter leur reconnaissance pour le soutien qui leur a été d'un grand réconfort dans ces moments douloureux.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»

Nouvelles dispositions pour les concessionnaires automobiles

Cahiers des charges. Certaines dispositions de l'arrêté ministériel de mars 2015 relatif aux cahiers des charges sur les conditions d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules neufs ont été modifiées par un autre arrêté ministériel publié au Journal officiel no 24 du 13 mai 2015.
Le nouvel arrêté ministériel, daté du 12 mai 2015, stipule dans son article 2 (modifiant l'alinéa 1 de l'article 2 du précédent arrêté) que «les véhicules automobiles dont les opérations d'importation ont fait l'objet d'une domiciliation bancaire avant le 15 avril, ne sont pas concernés par les dispositions de l'article 23 du cahier des charges prévu à l'article 3 ci-dessous».
Cet article 3 auquel fait référence le nouvel arrêté ministériel du 12 mai indique que «les points concernant le contrôle électronique de stabilité (ESC, ESB) et les deux airbags latéraux cités au niveau de l'article 23 du cahier des charges fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules automobiles, remorques et semi remorques neufs (...) sont supprimés».
A rappeler que l'alinéa 1 (désormais modifié) de l'article 2 de l'arrêté de mars dernier indiquait que «les commandes véhicules automobiles neufs passées et ayant fait l'objet d'une ouverture d'une lettre de crédit avant la date de signature du présent arrêté ne sont pas concernés par les dispositions de l'article 23 du cahier des charges...).

Deux fronts palestiniens pour le retour des réfugiés

Anniversaire de la Nekba. Le Front populaire et le Front démocratique pour la libération de la Palestine ont affirmé, samedi à Alger, leur attachement au droit de retour des réfugiés palestiniens expulsés de leurs terres en 1948 et à l'unité nationale, soulignant qu''il n'y a pas de solution au problème palestinien sans le règlement du problème des réfugiés''
Lors d'une conférence animée conjointement avec le représentant du Front démocratique pour la libération de la Palestine Mohamed El Hamami, à l'occasion du 67e anniversaire de la Nekba, le représentant du Front populaire à Alger, Salah Mohamed a déclaré que ''ce 67e anniversaire vient renforcer l'attachement du peuple palestinien au droit de retour des réfugiés conformément à la résolution du conseil de sécurité no 194 et et à son unité nationale''.
Salah Mohamed a souligné que grâce à leur unité nationale, les Palestiniens ont réussi à faire échouer les plans israéliens visant à affaiblir leur cause.
Il a en outre souligné qu'il est impossible de trouver une solution politique à la question palestinienne sans l'application de la résolution onusienne 194'' qui prévoit le retour des réfugiés sur leurs terres, et leur indemnisation.
Il a ajouté que le droit au retour des réfugiés est intimement lié à la cause palestinienne.
Mohamed Salah a évoqué les développements de la situation dans certains pays arabes et leurs incidences sur la cause palestinienne, en particulier les événements en Syrie et au Yémen, pointant du doigt l'Administration américaine qui a favorisé cette situation ''pour servir ses propres intérêts et préserver la sécurité d'Israël''.
La démolition de la Syrie et du Yémen ou d'un autre pays arabe quel qu'il soit ''impactera négativement la cause palestinienne'', a-t-il dit appelant à ne pas compter sur l'administration américaine qui a ''fait preuve de partialité en faveur d'Israël pendant 22 ans de négociations». Le responsable du Front populaire a appelé dans ce contexte à incriminer Israël pour ses crimes estimant que la meilleure réponse au gouvernement extrémiste israélien est de mettre un terme à la division et former un gouvernement d'entente nationale.